

Le magazine de la Confédération des syndicats nationaux

Mars 2007, numéro dix-sept

# Perspectives



La mine d'or Meston, à Chibougamau

## Travailler au cœur de la terre





# Agir ensemble : le bilan

**C**hose promise : chose due. La CSN s'était engagée à donner des suites concrètes à sa campagne de réflexion politique *Agir ensemble pour le Québec*. Le bilan a été fait au dernier conseil confédéral, qui s'est tenu du 13 au 16 mars. Sur la participation d'abord, notons que la centaine d'assemblées publiques aura réussi à attirer au-delà de 3000 personnes. Cette prise de parole a donné lieu à des débats des plus enrichissants.

La CSN avait clairement identifié sa volonté de nourrir un questionnement en vue d'interpeller les candidates et les candidats à l'occasion des élections provinciale et fédérale. De ce côté-là, je crois que c'est mission accomplie ! Les comptes rendus détaillés de chacune des assemblées nous ont fourni une matière extrêmement riche.

Cette tournée aura également permis de mieux faire connaître l'engagement social et politique de la centrale syndicale. Nous avons pu constater que notre vision d'un Québec progressiste est largement partagée. Un récent sondage montre que les Québécoises et les Québécois n'achètent pas les thèses soutenues par les « lucides ». Ils sont encore très attachés au modèle social-démocrate, les jeunes encore plus que leurs aîné-es. Les citoyennes et les citoyens refusent qu'on sabre les services sociaux, jugeant que le Québec doit être le plus généreux possible dans ses programmes sociaux.

Ce n'est pas ce que pense une certaine intelligentsia néolibérale, qui prêche dans un *Manifeste pour un Québec lucide* une réforme du modèle québécois. Cette élite bien pensante utilise le dénigrement et l'approche catastrophiste avec l'objectif avoué de sonner l'éveil du peuple.

Loin de favoriser le débat et sans argumentaire solide, *L'illusion tranquille* de l'ADQ est venue en remettre. Ce pamphlet dogmatique antisyndical et antiprogresiste polarise plus qu'il ne convainc, perpétuant le statu quo qu'il dénonce, la division ne menant nulle part.

D'où vient cette idée qu'il y a un monopole syndical au Québec et qu'il serait devenu le nouveau clergé du Québec ? Ce sont pourtant les néolibéraux qui ont voulu mâter les syndicats : lois sur la sous-traitance, sur les PPP, décret fixant les conditions de travail

de 500 000 salarié-es de l'État, « désyndicalisation » de certains groupes de travailleuses, fusions forcées des accréditations syndicales dans le réseau de la santé. Et les syndicats auraient trop de pouvoir ?

Pour contrer cette campagne de dénigrement, nous devons redoubler d'effort en matière de communication et de formation, et ce, pour faire partager plus largement encore notre vision.

Au nombre des suites à donner à la campagne *Agir ensemble pour le Québec*, les congrès des conseils centraux, ce printemps,





## Démographie et défis intergénérationnels

### 4

## Travailler au cœur de la terre

### 11



Angus

## La nouvelle économie

### 18



## Prévenir le harcèlement et la violence

### 22



## La FSSS en congrès

### 22



## Arbitrage : régler les différends autrement

### 27



L'invité

## Jacques Proulx Vert bonheur

### 31



seront autant de moments charnières pour l'adoption d'orientations régionales qui feront écho aux préoccupations entendues lors des assemblées. Des projets concrets prendront forme. Un autre temps fort sera le Forum social québécois qui se tiendra du 23 au 26 août prochain et auquel la CSN participera activement. Ce prolongement québécois du Forum social mondial nous permettra de discuter de nouveau des conséquences du néolibéralisme, en alliance large, afin de formuler des solutions.

La CSN est loin de se complaire dans le refuge du statu quo. Elle souhaite, au contraire, contribuer à l'amélioration de la social-démocratie québécoise. Les défis sont de taille. Loin de regarder en arrière, c'est une CSN moderne, tournée vers l'avenir, qui se met en mode solutions. Le prochain congrès de la centrale, au printemps 2008, nous permettra de concrétiser le fruit de notre réflexion en l'étayant sur des propositions novatrices.

Une chose est sûre, ce n'est pas en polarisant le débat que cette nouvelle croisade néolibérale réussira à poser la première pierre de l'édification du Québec de demain. Le dénigrement, les procès d'intention, les scénarios catastrophe, l'argumentaire sans fondement, les solutions simplistes et la stratégie de l'affrontement sont loin de favoriser un des éléments essentiels qui ont fait le succès du modèle québécois : la concertation. C'est pourtant sur une base de transparence, de débat ouvert, démocratique et respectueux de tous les acteurs que nous devrions commencer à penser le Québec différemment.

**Claudette Carbonneau**  
Présidente de la CSN

# Démographie et défis intergénérationnels

**Les rapports entre générations ne cessent de faire l'objet d'études et de reportages.**

**Entre conflit et adaptation, les conclusions des observateurs oscillent.**

**La baisse de la natalité dans les pays occidentaux fera-t-elle peser sur les épaules d'une population active réduite un fardeau social et fiscal disproportionné ?**

**Les boomers s'apprêtent-ils à voler la caisse, ne laissant derrière eux que terres brûlées ?**

**Nos syndicats sont-ils incapables d'adapter leurs pratiques à l'arrivée d'une cohorte de jeunes aux visions et aux perspectives parfois radicalement différentes de celles de leurs aîné-es ?**

**Ces questions exigent qu'on s'y attarde.**

Photos : Michel Giroux • Illustrations : Alain Reno

## Bébé, mamie, papi, tous dans la même galère !

par Denise Proulx

**La population des pays occidentaux vieillit. Fécondité, migration, mortalité, les nouvelles données montrent que les démographes ont tous échoué dans leurs prédictions, il y a 40 ans. Les États sont aujourd'hui en mode réaction. Il faut faire des bébés et gérer autrement l'évolution des âges. Regard international.**



**D**ans les années 60, des experts nous prédisaient une explosion démographique vers une limite inquiétante de 12 milliards d'habitants sur terre en 2050. La cause était claire : une convergence des espérances de vie grâce à une meilleure alimentation, de meilleurs soins médicaux assurant la survie jusqu'à 85 ans, voire 90 ans, et une stabilisation de la fécondité aux alentours de deux enfants par femme. Erreur de calcul. Les progrès dans les soins cardiovasculaires n'ont pas rejoint les populations des

pays de l'Est. Le sida et la mortalité infectieuse liée à la malaria, par exemple, font reculer l'espérance de vie de 10 à 20 ans dans certaines régions d'Afrique et d'Asie.

Du côté de la fécondité, les femmes n'en ont fait qu'à leur tête ! Exception faite de la France et des États-Unis, qui comptent en effet deux enfants par femme, la baisse du nombre d'enfants se poursuit dans les pays industrialisés : 1,4 enfant par femme en Allemagne, 1,2 en Italie et en Espagne, moins de un dans plusieurs pays méditerranéens,

en Europe orientale et dans l'Extrême-Orient, 0,8 à Hong Kong, tandis que le taux moyen est de 1,6 en Chine, en Inde et dans des pays en émergence comme Taïwan et la Corée du Sud. La modernisation des comportements féminins et leur présence massive sur le marché du travail, alliées à certains avantages sociaux et culturels ont contribué à ce changement rapide. Par contre, la fécondité des femmes africaines ne cesse d'être élevée, chacune donnant naissance de six à huit enfants.

### Quand la pyramide s'inverse

Pour assurer son remplacement, une population doit compter au moins 2,1 enfants par femme. Or, selon le Fonds des Nations unies pour la population, seul le taux de fécondité des États-Unis demeurera plus élevé que dans la plupart des pays industrialisés et devrait atteindre 2,03 après 2020, contre 1,55 au Canada. En conséquence, les pays en développement et industrialisés devront accorder une place prépondérante à leurs aînés. Globalement, l'humanité, qui compte actuellement 10 % de gens de plus de 60 ans, verra ce taux passer à 21 % à l'horizon de 2040 et même à 33 % dans les pays industrialisés. En 1950, on comptait 200 millions de personnes âgées dans le monde, elles seront deux milliards en 2050. Pour la première fois de l'histoire de la planète, il y aura davantage de personnes de 60 ans et plus que de jeunes de 20 ans et moins.

# Le Québec surfe sur la tourmente



par Denise Proulx

**Selon l'Institut de la statistique du Québec, au 1<sup>er</sup> juillet 2006, la population du Québec s'élevait à 7 651 500 personnes, en hausse de plus de 100 000 personnes en comparaison à janvier 2004. Et ce n'est pas fini. Le mini baby-boom de l'année 2006 laisse entrevoir que les jeunes femmes québécoises auront donné naissance à près de 83 000 poupons. Une hausse de 10 000 naissances en comparaison d'il y a deux ans. En contrepartie, le nombre de décès en 2005 s'est élevé à 55 200 personnes, très proche de celui de 2004. L'accroissement naturel de la population se maintient autour des 20 000 personnes par année.**

**E**n matière de migration, qui s'établit à partir des arrivées internationales et des déplacements entre les provinces, le Québec a également inscrit un score positif, estimé à 30 600 personnes en 2005. L'entrée en sol québécois d'immigrantes et d'immigrants résidents permanents dépasse l'accroissement naturel depuis 2001. La croissance totale de la population est donc passée à 48 800 en 2005, soit un taux d'accroissement de 6,4 % pour mille habitants. Malgré ces bonnes nouvelles, le poids démographique du Québec ne cesse de s'amenuiser au sein du Canada. Il n'était plus que de 23,5 % de la population canadienne en 2006. Ceci parce que les immigrants choisissent majoritairement l'Ontario et l'ouest du pays pour s'établir définitivement.

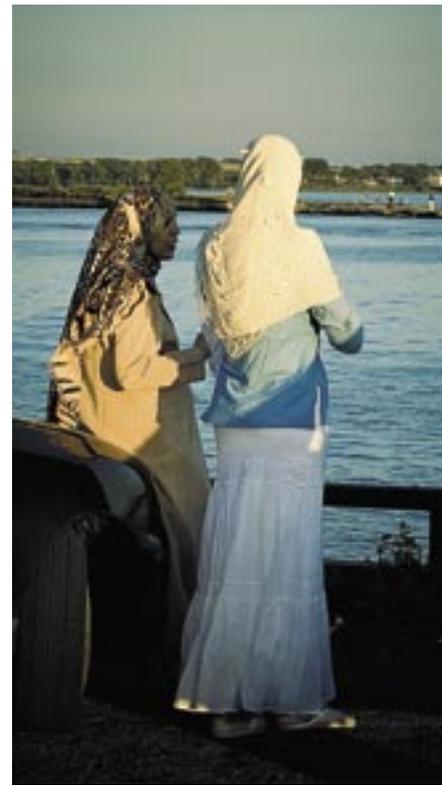
Observée sous l'angle régional, la situation est pire. « Depuis cinq à dix ans, toutes les régions périphériques, à l'exception du Nord-du-Québec, sont entrées dans une phase de déclin démographique. C'est un phénomène qui est là pour durer et qui devrait continuer à se dégrader jusqu'en 2026, puisque les populations s'installeront dans le sud du Québec, entre Sherbrooke et Gatineau, avec une forte tendance vers l'ouest de Montréal », dévoilait Hervé Duff, conseiller spécial à la Direction générale des politiques et de la planification à Développement économique Canada, lors d'un colloque portant sur la question démographique, en 2005.

Facile à déduire : l'organisation du travail en sera bouleversée. Les entreprises doivent planifier leur expansion plus à long terme. Selon les prévisions 2004-2008 d'Emploi-Québec, le marché du travail demeurera en croissance annuelle moyenne de 1,4 %, totalisant au bout de cette période un besoin total de 640 000 nouveaux travailleurs, dont 60 % en remplacement des employé-es retraités. Ce sont les secteurs de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique, de la finance, de la gestion et de l'administration, les métiers liés au transport et à la machinerie, puis les services publics de la santé et de l'éducation qui seront les plus en demande. Les régions entreront fortement en con-

currence les unes par rapport aux autres pour attirer les travailleurs dont elles auront besoin.

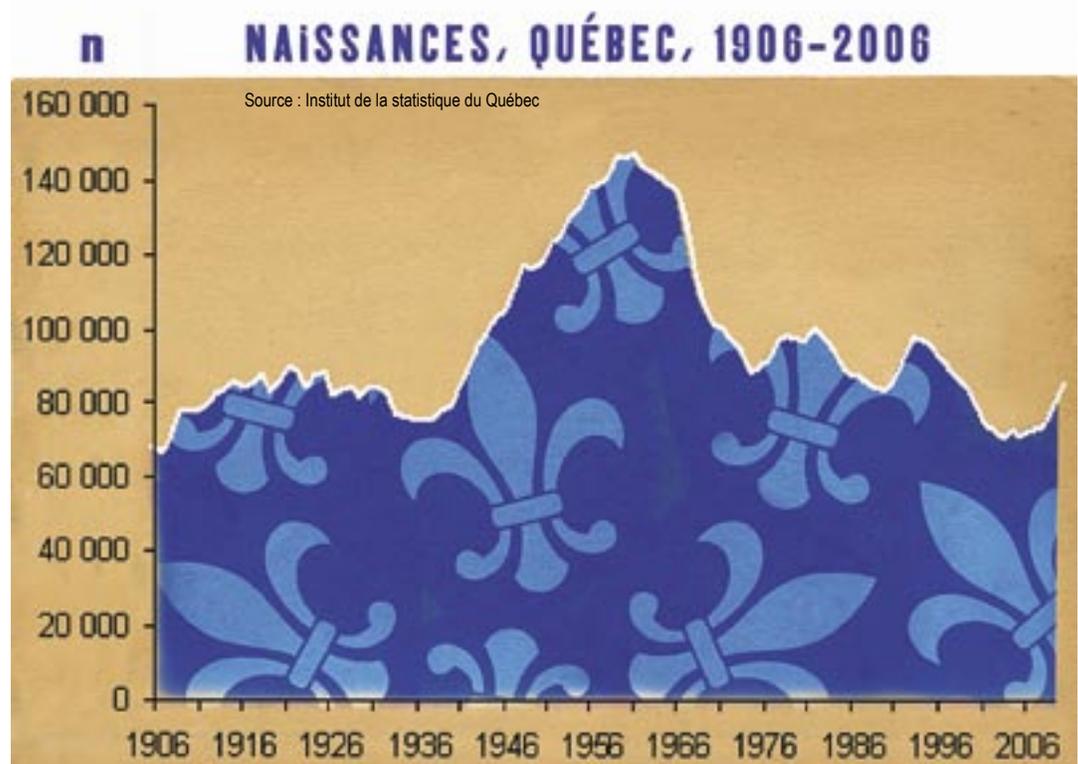
## Les gains des femmes

Mais les Québécoises et les Québécois ne sont pas devant une situation dramatique. Plusieurs mesures liées à la démographie donnent des résultats au-delà des attentes. Le nouveau régime parental québécois, qui accorde une prolongation du congé de maternité à 50 semaines, un congé de paternité pour le conjoint à l'occasion d'une naissance ou d'une adoption de cinq semaines réservées et qui promulgue des règles claires encadrant le maintien en emploi des travailleuses enceintes et leur droit à un retrait préventif, et les prestations



Les immigrantes et les immigrants choisissent majoritairement l'Ontario et l'ouest du pays pour s'établir définitivement.

universelles pour la garde des enfants sont reçus avec enthousiasme par la société. ►





**Le taux de natalité est à la hausse au Québec.**  
Dès janvier 2006, il a grimpé à 1,6 enfant par femme. Les mesures du nouveau régime parental québécois ont été reçues avec enthousiasme, mais il est trop tôt pour conclure qu'elles ont encouragé cette croissance.

► Dès janvier 2006, la hausse des naissances a fait grimper le nombre à 1,6 enfant par femme. Mais les démographes se gardent bien de prédire que cette hausse se maintiendra pendant plusieurs années. Car les jeunes actuellement en âge de fonder des familles sont des enfants de la décennie 70, eux-mêmes en nombre supérieur puisque leurs *baby-boomers* de parents étaient aussi plus nombreux à procréer dans ces années passées. « Nous allons interroger les parents pour avoir une rétroaction relativement à ce programme. Il est important de comprendre comment il est perçu et comment il répond adéquatement à tous les clients. Mais il demeure toujours difficile de prévoir l'évolution de la fécondité. Il existe un ensem-

ble de facteurs pour l'encourager », commente Denis Latulippe, président-directeur général du Conseil de gestion de l'assurance parentale du Québec.

Pour sa part, Emploi-Québec soutient des projets de création d'emplois, de relance d'entreprises et de formation spécialisée pour les nouveaux arrivants et les jeunes, en complémentarité aux activités financées par les programmes des municipalités régionales de comté, pour maintenir actifs un grand nombre de personnes. « Mais, les Québécoises ayant des enfants de six ans et moins sont maintenant aussi présentes sur le marché du travail que leurs consœurs de 25 à 54 ans sans enfant. Ce sont elles qui ont profité de la création d'emplois,

récoltant près de 60 % des 588 000 emplois créés de 1997 à 2005. Et elles ont connu des hausses de leur salaire horaire, bien qu'en moyenne, ce dernier vaille 75 % celui des hommes. Par contre, plus elles sont instruites, moins l'écart est grand. Elles ne veulent pas perdre ces acquis. Donc, malgré le vieillissement de la population, le taux d'activité devrait gagner encore quelques points », analyse M<sup>me</sup> Guylaine Baril, dans une récente étude portant sur les femmes et le marché du travail, publiée par le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie.

Le Québec vieillit. Pas de panique. À ce jour, la catastrophe anticipée ne s'est pas concrétisée.



## L'heure de la retraite

# Le choix des *baby-boomers*

par Denise Proulx

**L'évolution du nombre de têtes grises à la grandeur de la planète aura des incidences importantes sur plusieurs aspects de la vie en société : l'épargne, la croissance économique, la consommation, la solidarité intergénérationnelle, les dépenses en santé, le marché de l'immobilier, la fiscalité, le marché du travail, les régimes de retraite seront à adapter. Mais rien n'est gagné. Les États et les employeurs devront aussi faire leur part.**

Les États industriels sont en mode réaction. La France a choisi de soutenir la fécondité par une multitude de programmes favorables aux familles. Le Canada, les États-Unis et l'Espagne ouvrent grandes leurs portes aux immigrantes et aux immigrants. Le recrutement et la rétention des migrants seront indispensables pour que l'économie d'une région puisse générer un nombre suffisant de personnes actives, payeuses de taxes et renfloueuses de la caisse de retraite.

D'autres adoptent des mesures de maintien au travail et de lutte contre le chômage massif. En Espagne, le gouvernement Zapatero a proposé, à la fin 2005, un plan incitatif pour convaincre les cotisants de retarder leur départ à la retraite. Ces derniers pourront alors partir avec une pension bonifiée de 2 % par année supplémentaire de travail. En Allemagne, l'âge légal de la retraite est à la hausse et sera fixé à 65 ans à l'horizon de 2012, repoussant d'au moins trois ans l'âge moyen du départ des salarié-es. En Finlande, des mesures ont été mises en place après une négociation avec des partenaires sociaux, dont les syndicats, pour que les travailleuses et les travailleurs âgés puissent assumer un rôle de tutorat auprès des jeunes et transmettre leurs savoirs au sein de leur entreprise ou des services publics. Ils peuvent ainsi prendre une retraite progressive et

cotiser plus longtemps à leur régime de retraite.

Le Québec et le Canada sont dans la même mouvance. Depuis 1990, les travailleurs du pays n'ont plus l'obligation de prendre leur retraite à 65 ans. En Ontario, c'est en novembre 2006 que la loi sur l'âge de la retraite a été abrogée, autorisant la possibilité de travailler le temps désiré. Selon Statistique Canada, en 2001-2002, les hommes prenaient leur retraite à 59 ans et demi ; ils partent aujourd'hui deux ans plus tard. Quant aux femmes, elles quittaient le marché du travail vers 58 ans ; elles le font maintenant vers 60 ans.

Mais là encore, reste à savoir si la population vieillissante voudra travailler plus. Car l'enthousiasme des *baby-boomers* est inégal, pour ne pas dire rébarbatif. Et pour cause. Ils ont connu, au milieu des années 90, la course au déficit zéro. Pendant que les États renvoyaient massivement des travailleuses et des travailleurs de la mi-cinquantaine à la retraite, pour diminuer la charge salariale, les autres ont vu leur tâche s'alourdir, devenir pénible, souvent à rendre malade. Il y a aussi tous ceux qui ont travaillé fort toute leur vie et qui arrivent usés à l'âge où on leur demandera de continuer.

À ce jour, selon un sondage mené par Ipsos-Reid et commandé par le Conseil des aînés et la Chambre des notaires, seule une personne sur dix âgée de 65 ans ou plus retourne sur le marché du travail, généralement à temps partiel.

Et enfin, qui peut prédire que la dégradation rapide de l'environnement, la hausse de l'épidémie de l'obésité ou d'autres facteurs ne viendront pas affaiblir davantage la population des 60 ans, plus fragile et plus vulnérable en termes de santé ? Travailler plus longtemps, oui. Mais pas à n'importe quelles conditions !

Depuis 1990, les travailleurs du Canada n'ont plus l'obligation de prendre leur retraite à 65 ans. Reste à savoir si la population vieillissante voudra travailler plus.





# Rembourser la dette publique, c'est nuire aux générations futures

par Jean-Sébastien Marsan

« Le plus gros drame pour la jeunesse, c'est qu'on prenne des ressources qui devraient être destinées vers des usages sociaux, la santé, l'éducation, les infrastructures, etc., pour rembourser la dette. »

La déclaration est de Louis Gill, professeur d'économie à la retraite de l'Université de Québec à Montréal (UQAM). L'un des rares économistes qui s'efforce publiquement de dédramatiser le discours sur la dette publique (surtout celle du gouvernement du Québec).



Louis Gill

« Il y a un mythe véhiculé depuis un certain nombre d'années, et malheureusement beaucoup de jeunes et d'organismes de la jeunesse s'y sont laissé prendre : si on ne paie pas la dette publique, ce seront les jeunes qui devront la payer », déplore Louis Gill. L'ancien universitaire soutient que la meilleure attitude pour éviter que la dette publique provoque un conflit de génération, c'est de l'ignorer. Carrément !

Dans un petit essai publié en novembre dernier par la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, *Rembourser la dette publique : la pire des hypothèses*, Louis Gill démolit le prêchi-prêcha alarmiste sur la dette publique.



Photo : Alain Chagnon

Au printemps 2005, les étudiantes et les étudiants des réseaux collégial et universitaire du Québec sont en grève générale pour s'opposer à la suppression de 103 millions de dollars dans le régime de prêts et bourses. Le 16 mars 2005, près de 80 000 d'entre eux manifestaient dans les rues de Montréal. Aujourd'hui encore, ils souhaitent que le gouvernement investisse dans l'éducation plutôt que dans le remboursement de la dette.

Selon lui, à 118 milliards de dollars au 31 mars 2006, la dette totale de la province paraît monstrueuse en comparaison avec le budget du gouvernement, d'environ 59 milliards. Or il est tout à fait normal pour un État d'emprunter pour l'acquisition de biens durables comme les routes, les immeubles, etc.

Le gouvernement fédéral était endetté à plus de 100 % du PIB au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Ce ratio a chuté à moins de 20 % pendant les trois décennies qui ont suivi. Par la seule grâce de la croissance économique, sans remboursement ! Les premiers *baby-boomers*, ceux que l'on dit si choyés par l'histoire, ont vécu leur enfance dans un pays dont les finances publiques

étaient plus amochées qu'aujourd'hui. À l'époque, personne ne brandissait le spectre d'un conflit de générations provoqué par la dette.

## Investir dans l'avenir

En somme, le gouvernement devrait consacrer sa mince marge de manœuvre budgétaire à des investissements qui profiteront le plus aux générations futures, notamment dans les réseaux de la santé et de l'éducation. « Si nous investissons aujourd'hui dans les usages sociaux, nous créons les conditions de la productivité de demain, insiste Louis Gill en entrevue. Si on ne le fait pas, on va se retrouver dans l'impossibilité de compenser le vieillissement de la population par une productivité plus élevée. »

Pierre Patry, trésorier de la CSN, croit lui aussi que le gouvernement



Pierre Patry

fait fausse route en considérant la dette comme une menace.

« Lors de la campagne électorale de 2003, le Parti libéral du Québec n'a presque pas parlé de la dette ; il était alors question d'éducation, de santé,



# Syndicalisme et changement générationnel

## Passer le relais

par Emmanuelle Gril

**Alors que les *baby-boomers* se souviennent encore des grandes batailles syndicales qu'ils ont menées, la relève, elle, est plus difficile à mobiliser. Aperçu des impacts du changement générationnel sur le terrain.**

de baisses d'impôts, rappelle Pierre Patry. C'est pour le moins curieux que la dette soit devenue un enjeu prioritaire depuis un an ou deux. C'est d'autant plus curieux que le poids relatif de la dette dans l'ensemble de l'économie a constamment décliné depuis 1997-1998, soit depuis l'atteinte du déficit zéro.

« Un autre élément est peu présent dans le débat public : la très grande partie de la dette québécoise, on se la doit à nous-mêmes, ajoute-t-il. La plupart des créanciers, ce sont des régimes de retraite ainsi que des gens comme vous et moi qui achètent des obligations du Québec. En se devant une dette à nous-mêmes, c'est le gouvernement qui nous paie des intérêts et on réinvestit ça dans l'économie. »

À la fin de janvier dernier, Pierre Patry a rencontré le comité des jeunes du Conseil central du Montréal métropolitain pour discuter de la dette publique. « Ils voulaient comprendre, raconte le trésorier de la confédération. Il y a beaucoup de chiffres et des notions économiques un peu complexes qui ne sont pas présentes dans le débat public sur la dette. La conclusion des membres du comité des jeunes ? Rembourser la dette, mais laisser un système d'éducation en désuétude, introduire le privé en santé et vivre dans un environnement qui se dégrade, ce n'est pas une société dont ils veulent. »

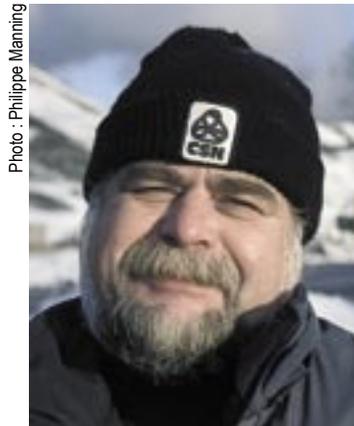
Louis Gill, qui fréquente le milieu syndical et des groupes de jeunes

pour les aider à décrypter les mythes sur la dette, se dit optimiste. « Aujourd'hui, on voit des associations étudiantes comme la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) prendre le devant de la scène pour réclamer que le gouvernement n'investisse pas dans le remboursement de la dette, mais investisse ce qu'il faut dans l'éducation », se réjouit-il.

Les 15-24 ans, particulièrement attachés à la social-démocratie, s'opposent à l'affaiblissement des services de l'État pour réduire la dette, selon les résultats d'un sondage CROP rendus publics en janvier dernier (et qui a hérissé les « lucides »).

Enfin, il ne faut pas oublier que les jeunes hériteront de la formidable accumulation de richesses des *baby-boomers*, rappelle le professeur Gaétan Breton du Département des sciences comptables de l'UQAM (lui aussi auteur d'un essai critique sur la dette, qui sera publié au printemps par Lux éditeur). « Quand j'étais jeune, il y avait peu de routes et d'hôpitaux au Québec, pas de cégeps, peu d'universités, etc. En une génération, on a bâti un pays moderne. Qui en a vraiment profité ? Les enfants des *boomers*. Aucune génération dans l'histoire du Québec héritera autant que les enfants des *boomers*. »

Dans le legs de cette génération, il y aura aussi la dette publique. Il fallait bien les financer, ces infrastructures dont nous sommes si fiers.



Pierre Gélinas

Pierre Gélinas est le président du Syndicat des ouvriers du fer et du titane de l'usine QIT-Fer et Titane de Sorel. Âgé de 54 ans, il se considère parmi « les vieux dinosaures » qui partagent les commandes du comité exécutif avec des membres plus jeunes.

### Une vision différente

« La cohabitation se passe bien, mais ils n'ont pas les mêmes préoccupations que nous, ce qui est normal. » Fonds de pension et assurances de groupe sont en effet davantage à l'ordre du jour des 50 ans et plus que des 20-35 ans, qui, eux, sont plutôt intéressés par ce qui concerne les salaires, les promotions et les vacances. « La relève est là, mais ce ne sera pas le même genre de syndicalisme qui va se pratiquer, poursuit Pierre Gélinas. Les jeunes qui entrent ici sont plus scolarisés que nous ne l'étions. Ils ont une approche plus logique et rationnelle que nous, qui étions beaucoup portés par nos émotions. »

Les choses ont donc changé, mais il en va de même pour les conditions de travail qui sont aujourd'hui très intéressantes dans ce secteur, ce qui n'a pas toujours été le cas. « Avec 23 ou 24 \$ l'heure au départ, c'est sûr que les revendications ne sont plus les mêmes... Pourtant, il a fallu que d'autres avant eux mènent des batailles pour obtenir ces gains », fait valoir Pierre Gélinas.

Il salue toutefois les idées neuves de la nouvelle génération, citant en exemple les vacances. « Jusqu'à présent, elles se prenaient par ordre d'ancienneté. Mais les jeunes disent qu'ils ne veulent pas attendre 15 ans avant de pouvoir bénéficier d'une belle période de congé pendant l'été. Ils proposent donc de les prendre à tour de rôle. De mon temps, une telle proposition n'aurait jamais passée, mais pour eux, c'est différent. Les jeunes s'évaluent davantage en fonction de leurs connaissances que de leur ancienneté. Ils sont aussi plus difficiles à recruter, car ils ne placent plus leur priorité uniquement dans leur emploi. »

Sonia Latreille renchérit : « En ce qui concerne le travail, ils n'ont pas tout à fait fait les mêmes valeurs que les 50 ans et plus. Aujourd'hui, on se réalise à plusieurs niveaux. On s'épanouit aussi dans sa vie personnelle, auprès de sa famille, et on est moins enclin à faire des heures supplémentaires. On veut profiter de la vie avant la retraite, alors que les générations plus âgées considèrent que



► c'est après la retraite seulement qu'on jouit réellement de l'existence ! »

clientèle qui devient aussi de plus en plus exigeante », déplore-t-elle.



Photo : Clément Allard

**Sonia Latreille**

Sonia Latreille est la jeune présidente du Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires du Centre de santé et de services sociaux Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent (CSN). Âgée de 37 ans, elle fait bon ménage avec les autres membres du comité exécutif, dont la majorité est dans la cinquantaine. « Nous avons les mêmes valeurs, c'est pour cela qu'on fait une bonne équipe. Nous voulons prendre soin de nos gens et nous avons tous la ferme conviction qu'il faut défendre nos acquis légitimes dans le réseau de la santé », soutient-elle.

Le travail syndical ne manque pas, car le quotidien est loin d'être rose pour les infirmières. « Aujourd'hui, les gestionnaires sont très durs et il n'y a plus de reconnaissance. Ils ne sont plus présents sur le terrain comme autrefois ; de ce fait, ils sont débranchés de la réalité. On manque de soutien et on nous laisse gérer la

### Une certaine désillusion

Face à ce constat, on pourrait croire que les troupes ont toutes les raisons de se mobiliser. Ce n'est pourtant pas le cas. « Le plus difficile est de stimuler l'implication syndicale des jeunes. C'est tout un défi, car on sent qu'il y a moins d'engagement social, ils n'ont pas l'âme militante comme les personnes de 50 ans et plus, qui parlent de leurs batailles syndicales avec des étoiles dans les yeux. On ressent aussi une certaine désillusion chez eux, car ils ont l'impression que les syndicats affichent des reculs depuis quelques années. »

Parmi les éléments qui nuisent à l'engagement, Sonia Latreille pointe aussi du doigt le fait qu'il s'agit d'un milieu de travail presque exclusivement féminin. Selon elle, les femmes seraient plus difficiles à mobiliser, contrairement aux hommes qui, eux, auraient tendance à se regrouper davantage pour mener des batailles. « Les femmes sont très occupées, non seulement au travail mais aussi à la maison. Je note toutefois que celles dans la fin de la quarantaine ou le début de la cinquantaine s'impliquent davantage. Elles nous disent qu'en venant au syndicat, elles ont non seulement l'impression de prendre une pause, mais qu'elles peuvent aussi aider à faire bouger les choses. »

## Des habitudes, ça se change

### MARIE-JOSÉE PRÉVILLE, SYNDICAT DES AGENTS CORRECTIONNELS DU CANADA (CSN)



« Chez nous, on est une majorité de femmes assez jeunes et beaucoup sont monoparentales. Pour rejoindre tout le monde, il faut tenir deux assemblées. Alors, on s'est adaptés. Quand c'est possible, on demande aux enfants plus âgés d'amuser les enfants en bas âge. De cette

façon, les mères sans conjoint peuvent participer sans inconvénient et sans que les coûts ne soient élevés. Aussi, nos réunions du comité exécutif, nous les tenons dans des restaurants qui possèdent des aires de jeux pour les enfants. Moi, j'ai deux sections dans ma valise syndicale : une avec les dossiers syndicaux, l'autre avec des crayons à colorier et du papier... »

### VINCENT COUTURE, AGENT DE RELATIONS HUMAINES AU CENTRE JEUNESSE DU BAS-SAINT-LAURENT



« Certains de nos membres plus jeunes sont préoccupés par différentes causes comme la promotion du café équitable, l'environnement et l'appui aux journaux indépendants. Eh bien, ils ont aidé le comité exécutif à s'approprier ces dossiers pour les présenter à l'assemblée générale.

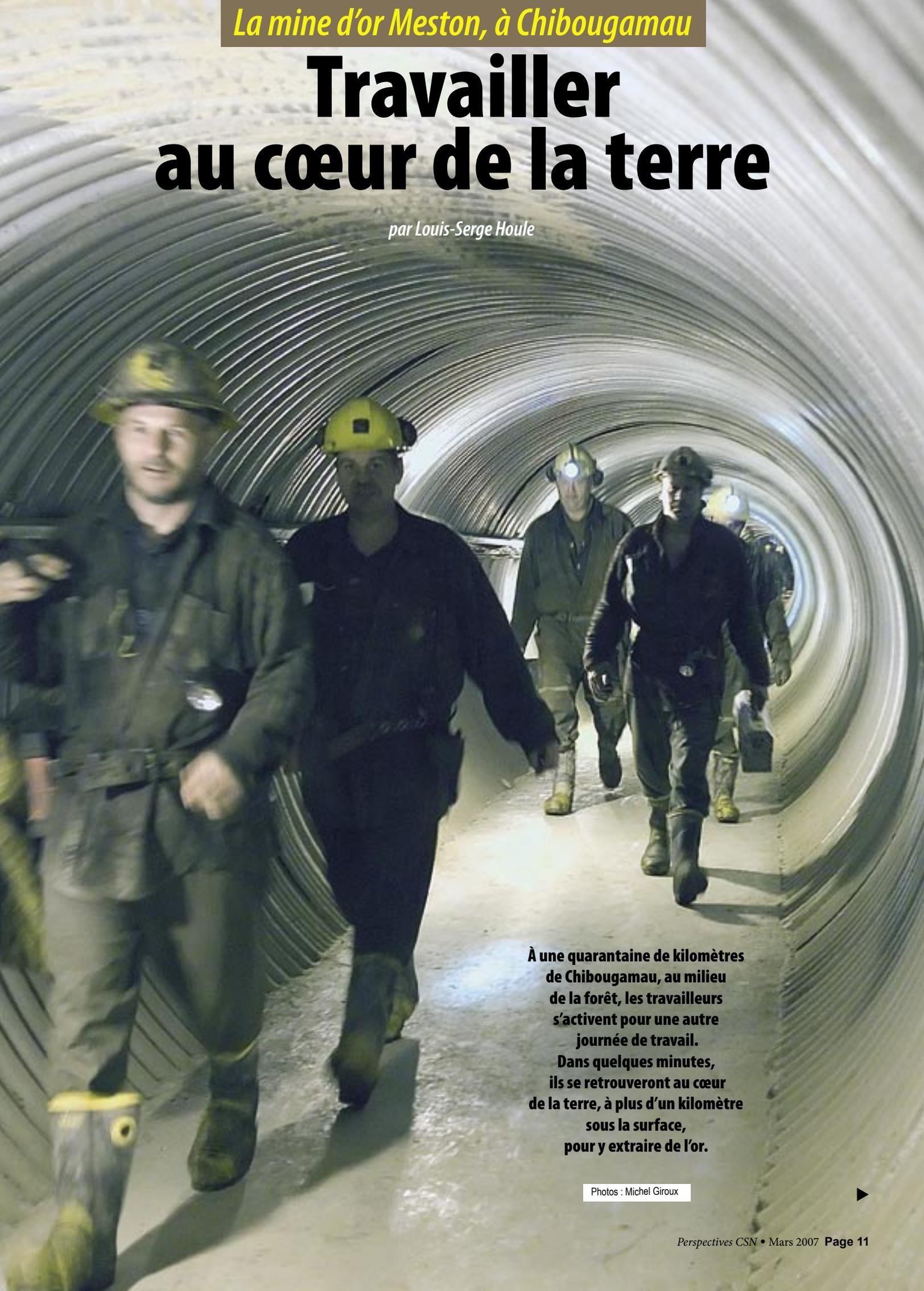
Cela a aidé les membres, en général, à prendre conscience que le syndicalisme à la CSN a un contenu social qui déborde de la convention collective et des relations de travail au sens strict. »

*Ces témoignages sont extraits d'interventions faites au dernier congrès de la CSN, en mai 2005.*

*La mine d'or Meston, à Chibougamau*

# Travailler au cœur de la terre

*par Louis-Serge Houle*



**À une quarantaine de kilomètres de Chibougamau, au milieu de la forêt, les travailleurs s'activent pour une autre journée de travail. Dans quelques minutes, ils se retrouveront au cœur de la terre, à plus d'un kilomètre sous la surface, pour y extraire de l'or.**

Photos : Michel Giroux

**Chibougamau, 5 h 40 à -29°C. Le froid incisif ne dérange pas les travailleurs qui montent lentement dans l'autobus qui les conduira au boulot, où ils arriveront une heure plus tard. Ils savent que sous terre, ce n'est pas la température qui les gênera.**

Le travail qui use, lentement, fatalement, c'est le lot des mineurs. Ces hommes qui descendent sous terre jour après jour savent que la course au boni qu'ils ont engagée a un prix qu'ils paieront chèrement jusqu'à la fin de leur vie. Le métier de mineur de galerie met le corps à rude épreuve et révèle combien l'humain est un être fragile. Et pas qu'au plan physique. Mais il faut bien gagner sa vie, et dans une région riche en minerais, la question du choix du métier ne se pose même pas.

Dans la froideur matinale de ce 14 février, ce n'est pas ce qui anime les travailleurs qui, depuis Chibougamau et Chapais, se rendent à la mine d'or Meston à bord d'un autobus nolisé par la compagnie. Vers 6 h 30, le véhicule quitte la route 167 pour s'enfoncer dans la forêt sur un chemin enneigé où, 18 kilomètres plus loin, ils commenceront leur journée de travail. Ces aller et retour quotidiens ont contribué à souder ces hommes autour d'une vraie camaraderie qui ne se dément jamais. Au-delà de la mine elle-même, qui laisse sans voix le visiteur ébahi par le spectacle des ouvriers dans la noirceur, la poussière et le bruit, c'est cette amitié qui frappe.

« L'autobus, la mine, notre travail, tout nous unit, nous dit **Alain Hurteau**, président du syndicat. C'est parce que nous mettons du cœur à l'ouvrage et que nous nous serrons les coudes que nous réussissons à passer au travers, avec les moyens que nous avons, malgré toutes les

annonces de fermeture depuis la réouverture de la mine, en 2001. On est comme une petite famille. »

Lorsque la mine a fermé en 1999, en raison du cours de l'or, 215 travailleurs y œuvraient. Aujourd'hui, la mine Meston, qui exploite un gisement depuis 51 ans, emploie 65 ouvriers, dont la moitié travaille, de jour comme de nuit, dans l'une des cinq galeries encore ouvertes, sur les 15 qu'elle contient. Les autres, les travailleurs de surface comme on dit ici, assurent l'entretien de tout ce qui est nécessaire à l'extraction



Une fois dans la « cage », un ascenseur exigü à deux étages...



... un « encageur », celui qui actionne le treuil pour faire descendre sous terre...

du métal précieux. Il s'agit notamment de soudeurs, de mécaniciens, d'électriciens, d'affûteurs et d'un « encageur », celui qui actionne le treuil pour faire descendre sous terre les mineurs de galerie, jusqu'à 1050 mètres (3450 pieds) plus bas.

Une fois dans la « cage », un ascenseur exigü à deux étages qui peut, y lit-on, contenir jusqu'à 15 mineurs, au demeurant entassés comme des sardines sur chacun des paliers, on a peine à résister à l'excitation qui nous envahit à mesure que

nous descendons toujours plus bas. Les parois tremblent et résonnent dans la lueur des faisceaux projetés par les lampes fixées aux casques des mineurs. Seul le changement de pression nous indique que nous poursuivons notre course dans les profondeurs de la terre.

Onze minutes plus tard, après trois haltes, nous arrêtons au niveau 34, au plus profond de la mine. N'eût été des escalas, deux minutes et demie auraient suffi pour l'atteindre. Les portes s'ouvrent alors sur la station, un vaste espace où sont installés le système électrique et ceux nécessaires à l'approvisionnement en air et en eau des foreuses à béquille, des outils d'une autre époque qui



Les portes s'ouvrent alors sur la station...



n'ont connu que peu de modifications depuis leur introduction dans les années 30. L'air ne manque pas, il est produit par un système de ventilation assez puissant pour couvrir les quelque 880 mètres de cette galerie.

La mine d'or Meston est l'une des deux dernières dites traditionnelles encore en exploitation au Québec. « Dans les mines modernes, les galeries sont suffisamment larges pour laisser passer des camions, et les foreuses sont actionnées par des



**Pierre Bélisle**

manivelles, sans trop d'efforts des mineurs, explique Pierre Bélisle, vice-président du syndicat, qui nous guidera tout au long de cette journée. Les seules innovations techniques dont nous avons bénéficié sont les bouchons et les coquilles pour nous protéger du bruit, dans les années 70, et les chargeuses-navettes », raconte-t-il en riant.

Fils d'un mineur qui a œuvré 42 ans sous terre, Pierre Bélisle porte sur son corps 33 années d'un dur labeur dans les mines. Surdité partielle, maux d'épaules, douleurs aux bras, au dos et aux mains, syndrome du tunnel carpien, des problèmes physiques des plus courants chez les mineurs en raison de l'effort constant qu'ils doivent déployer pour extraire le minerai.



**Nous traversons la station qui se referme, tel un entonnoir, sur une étroite galerie...**

Nous traversons la station qui se referme, tel un entonnoir, sur une étroite galerie, un corridor de 2,7 mètres par 2,7, juste assez large pour laisser passer les wagons. C'est à l'aide de ces engins à propulsion électrique que le minerai est ramené à la cage pour être remonté à la surface. Au loin, nous entendons son klaxon, continuellement actionné par son conducteur pour avertir de son passage. Car au bout d'une centaine de mètres, les ampoules fixées au plafond laissent leur place aux seuls faisceaux renvoyés par nos casques. Si on éteignait nos lampes, la noirceur serait totale.



Nous peinons à progresser sur ce chemin de boue, d'eau et de roches. Nous, c'est le photographe Michel Giroux et moi. Les mineurs, comme Pierre Bélisle, se déplacent en zigzaguant à travers les rails du wagon sur ce chemin raboteux, comme s'il s'agissait d'un sentier plat. Lorsque

le wagon se rapproche, il nous indique une baie de sécurité où nous nous entassons pour le laisser passer. Son conducteur, à l'aide d'une chargeuse, venait de l'emplier de cinq tonnes de minerais provenant d'un niveau supérieur.

Son conducteur, à l'aide d'une chargeuse...



« De l'or », nous dit Pierre Bélisle. Nous ne voyons que de la pierre. « Depuis que la mine est exploitée, le minerai fournit 0,250 once d'or par tonne extraite, en moyenne. Si le cours de l'or s'affaissait à 300 \$ l'once, la mine fermerait. Ce matin, il était à 673 \$ l'once. C'est très bon pour nous. » Si la météo est l'un des sujets de discussion les plus populaires au Québec, c'est le cours de l'or qui retient l'attention ici. La température, les mineurs de galerie ne s'en soucient pas. Hiver comme été, le climat est identique sous terre. « Plus nous descendons, plus il fait chaud », explique-t-il.

Nous arrivons, presque 20 minutes plus tard, au bout de la galerie où une équipe de trois mineurs s'active. Jour après jour, on y recommence les mêmes tâches. D'abord, arroser le minerai concassé, résultat du travail de l'équipe de nuit, pour éviter de faire lever la poussière lors de son chargement. Ensuite, à l'aide d'une barre de métal de plus de sept kilos, c'est l'écaillage, une opération très dure physiquement consistant à faire tomber les roches instables. Le minerai est ensuite chargé dans le wagon. Les travailleurs peuvent alors fixer un treillis de sécurité au plafond pour éviter les chutes de pierre.



Les mineurs allongent ensuite les tuyaux d'alimentation d'air...

Lorsque les mineurs, arc-boutés sur leurs foreuses, percent des trous de près d'un mètre pour enfoncer les pieux dans le roc, le bruit des outils est assourdissant, atteignant plus de 125 décibels. Le fond de la galerie est alors envahi d'une poussière blanche, semblable à une épaisse brume, qui enveloppe complètement les mineurs. Même à une dizaine de mètres de l'opération, on ne peut éviter la désagréable sensation que cause la poussière dans la bouche.

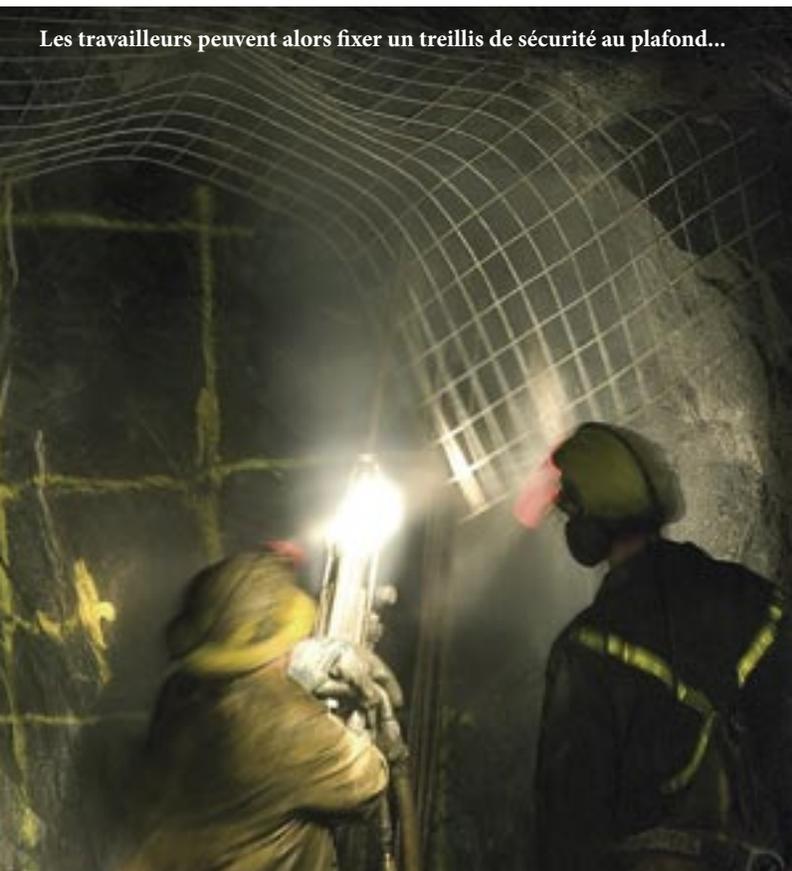
Les mineurs allongent ensuite les tuyaux d'alimentation d'air et d'eau des foreuses et posent des rails supplémentaires pour le wagon. Le métier de mineur n'est pas que difficile physiquement, il nécessite une grande polyvalence.

Lorsque le vacarme cesse, deux jeunes émergent de la poussière : Sylvain Ménard, 22 ans, et Marc-André Gervais, 24 ans. Ils ont à



peine neuf mois d'ancienneté, à eux deux. Pourquoi diable avoir choisi ce métier ? Ils restent sans voix, plus impressionnés par la présence du photographe que par le fait de se retrouver dans le fond d'une mine. « Pour le cash », tonne une voix derrière eux. Vital Sasseville, en nage, affichant un immense sourire s'avance vers nous.

Les travailleurs peuvent alors fixer un treillis de sécurité au plafond...



Les relations de travail sont bonnes à la mine Meston, malgré toutes les menaces de fermeture qui pèsent. De gauche à droite, Steve Beaupré, contremaître, Gaétan Gervais, capitaine, Langis Gagnon, contremaître, Alain Hurteau, président du syndicat, Pierre Bélisle, vice-président du syndicat, Jean Tanguay, surintendant de la compagnie.



Vital Sasseville



Les mineurs sont bien payés. Plus de 24 \$ l'heure et un bon horaire se situant entre 15 et 23 \$, selon le minerai extrait. Vital Sasseville : « J'aime mon travail, c'est physique et on n'a pas un boss qui est constamment derrière nous. Il nous laisse tranquilles. Lorsque j'allume la *plug*, je me retrouve dans mon élément. Je ne ferais pas autre chose. » Lui aussi porte les marques d'un travail très exigeant. Opéré deux fois aux tunnels carpiens, pour une épicondylite au coude gauche — « le droit devrait suivre bientôt » — et à un ménisque du genou. Il sait que le syndrome de Raynaud le gagne.

Cette maladie des « mains blanches » est sans pitié pour ceux qui en sont victimes. Le froid, l'eau, l'exécution de tâches simples, tout lui rappelle la perte de sensibilité et de force que cause ce syndrome. Les mouvements répétitifs, néces-

sitant un effort physique important, avec des outils qui produisent des vibrations comme les foreuses, sont le quotidien des mineurs. Au cours des deux dernières années, 45 travailleurs de la mine Meston ont vu leur maladie être reconnue par la CSST.

Les incidents sont rares à la mine. Heureusement. Mais le souvenir qu'ils laissent ne s'efface jamais. Vital fronce les sourcils. Il se rappelle très bien le jour où la cage est demeurée suspendue entre deux niveaux durant plus de trois heures avec 15 hommes à bord. « Ça m'a pris une

thérapie, des antidépresseurs et six semaines de repos avant d'être capable de redescendre. Aujourd'hui, je me place toujours près de la porte », relate le mineur de 49 ans.

Les trois mineurs retournent à leur travail, car il leur reste une besogne à accomplir, la plus importante : l'extraction du minerai. Ils reprennent en main leurs foreuses d'une cinquantaine de kilos, se raidissent pour mieux fournir la force que nécessite cet outil et leurs mèches s'enfoncent, lentement, à travers le roc dans le vacarme et la poussière. Après avoir bourré les trous de dyna-

mite, ils feront exploser la paroi. Ce soir, lorsque l'équipe de nuit commencera sa journée, la galerie sera plus profonde de trois mètres.

Vers 14 h 50, la cage remonte les ouvriers à la surface où ils se doucheront et revêtiront leurs habits de ville. L'autobus les ramènera à la maison moins de 90 minutes plus tard. Une longue journée de travail vient de prendre fin. Une autre.



Une longue journée de travail vient de prendre fin...

# S'entraider, c'est si simple

par Ariane Gagné

Photos : Michel Giroux

**Le développement des réseaux d'entraide de la CSN va bon train. Pas moins de 11 régions sur 13 ont emboîté le pas à l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava, dont le conseil central instaurait, en 1993, le premier projet de réseau d'entraide. Le principe : désamorcer certaines situations difficiles vécues par les travailleuses et les travailleurs.**



La CSN dispense aux responsables régionaux une session de formation de deux jours pour leur permettre d'assumer leur fonction. Le 17 janvier, ils étaient réunis à Montréal.

**N**orbert Morneau est bien placé pour connaître les bienfaits de l'entraide entre compagnons de travail. Une séparation difficile avec sa conjointe les lui a fait réaliser il y a quelques années. « Un jour, chez un client, j'ai mis une heure à réaliser

une tâche qui me prend habituellement 15 minutes. En m'y rendant, j'avais brûlé des arrêts et des feux rouges. Je me suis dit : ça ne marche plus, je dois appeler mon médecin pour qu'il me sorte du travail. »

Mais M. Morneau ne s'absentera pas du travail. Quand il réussit fina-

lement à terminer sa tâche, il monte dans son camion et prend la direction d'une cabine téléphonique pour contacter son médecin. Sur la route, il croise deux anciens collègues assis à côté de leur camion stationné. « J'ai décidé de m'arrêter pour leur parler. J'ai commencé par leur dire que ça allait bien. Puis, en m'asseyant sur le pare-chocs, je leur ai avoué que ça n'allait pas du tout. »

Se sentant écouté et compris, Norbert Morneau retrouve son calme. Arrivé chez lui, il appelle tout de même son médecin, avec qui il obtient un rendez-vous deux semaines plus tard. « Ma conversation avec mes collègues m'a fait le plus grand bien. Quand j'ai finalement rencontré le médecin, il m'a dit que j'avais vécu une crise de panique et m'a prescrit des médicaments, au cas où. Comme j'allais déjà beaucoup mieux, je n'ai pas utilisé ma prescription. »

## D'entraidé à entraïdant

Le projet de réseau d'entraide instauré par Linda Boisclair, aujourd'hui responsable de la condition féminine, des réseaux d'entraide et du harcèlement chez Gaz Métro, suscite d'emblée l'intérêt de Norbert. « Dès le début, j'ai cru fermement au succès du réseau. Il est naturel

pour moi de parler avec les autres quand ça ne tourne pas rond et de les écouter quand ils filent un mauvais coton. »

M. Morneau préconise une approche proactive de l'entraide. « Quand je constate que quelqu'un ne va pas bien, je vais voir cette personne. Si je sens que la porte est un peu ouverte, je me donne la permission de la pousser pour essayer d'engager quelque chose. » Bien sûr, tout se fait toujours dans la plus grande discrétion.

À plusieurs reprises, il a pu mesurer le bien qu'il faisait en agissant de la sorte. Il y a trois ans, Linda a réuni un groupe de travail dont l'un des membres s'était suicidé afin de rappeler l'importance de parler de l'événement. Or Norbert s'aperçoit qu'un employé est resté seul dans un local. « Je suis entré dans l'atelier et j'ai parlé avec lui un bon 45 minutes, affirme l'entraïdant. Il s'est ouvert plus que je ne m'y attendais. J'ai appris qu'il avait été engagé en même temps que la personne décédée et qu'une amitié de longue date s'était installée entre eux. J'ai vraiment senti qu'il était soulagé de parler à quelqu'un. »



Norbert Morneau

# J'aime mon pays, mon voisin je l'hais.

— Richard Desjardins



Linda Boisclair

## Tisser des liens au boulot

Linda Boisclair a commencé son action syndicale en mettant sur pied un réseau de la condition féminine pour sortir les quelques travailleuses de l'isolement. Lorsqu'elle entend dire que le Conseil central du Montréal métropolitain aide ses syndicats à mettre des réseaux d'entraide sur

pied, M<sup>me</sup> Boisclair est tout de suite intéressée à lancer le projet chez Gaz Métro. « Je me sentais stimulée parce que je me bats pour tout ce qui concerne la qualité de vie au travail. »

D'après M<sup>me</sup> Boisclair, le fait de parler du réseau d'entraide dans les assemblées générales du syndicat a un effet sur tous les travailleurs de

Gaz Métro. « On dirait que ça donne aux gens la permission de parler un peu plus avec leurs collègues, même si ce n'est pas nécessairement avec des entraidants. Ça légitimise le fait de demander de l'aide. »

Norbert Morneau abonde dans le sens de sa consœur de travail. Il évoque à cet effet la boutade de Richard

Desjardins dans l'une de ses chansons : J'aime mon pays, mon voisin je l'hais. « Cette phrase évoque bien selon moi l'évolution de l'individualisme dans notre société. Et c'est l'un des phénomènes que nous combattons avec le réseau d'entraide. »

## Un travail d'équipe à l'échelle du Québec

Centraide et le Centre Saint-Pierre se sont joints à la CSN, en 1997, pour participer au développement de réseaux d'entraide dans les régions de Montréal-Laval et de la Montérégie. Le projet suivait en quelque sorte l'initiative de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava, première région à s'être munie d'un tel réseau. Aujourd'hui, la plupart des conseils centraux de la CSN ont une structure pour soutenir leurs syndicats dans la mise en place de réseaux d'entraide qui s'inspirent des trois régions pionnières. La CSN dispense aux responsables régionaux une session de formation de deux jours pour leur permettre d'assumer leur fonction. Une autre session est également offerte pour leur apprendre à former les futurs entraidants provenant des syndicats de leur région.

### Les responsables régionaux des réseaux d'entraide CSN

#### Conseil central de la Côte-Nord :

Lise Robichaud 418 589-2069

#### Conseil central de l'Outaouais :

Julie Brodeur 819 643-4113,  
poste 229

#### Conseil central de Lanaudière :

Céline Chaussé 450 759-0762  
ou 1 888 759-0762

#### Conseil central des Laurentides :

Nathalie Giard 450 438-4197

#### Conseil central du Montréal métropolitain :

Gilles Bélanger 514 598-2222

#### Conseil central de l'Estrie :

Steve Guay 819 563-6515

#### Conseil central de l'Abitibi- Témiscamingue-Ungava :

Donald Rheault 819 825-6137

#### Conseil central de Québec- Chaudière-Appalaches :

Ginette Lewis 418 647-5885

#### Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean :

Pierre Morel 418 549-8541

#### Conseil central de la Montérégie :

Gilles Bélanger 450 466-7036,  
le jeudi  
ou 514 598-2222

#### Conseil central du Cœur du Québec :

Guy Yergeau 819 478-4764

# De la révolution industrielle à la nouvelle économie

par Michel Rioux

Photos : Michel Giroux

**Aujourd'hui, quand on pense à ces grands édifices qui, à Montréal, marquent notre époque, viennent à l'esprit le stade olympique et sa tour, le palais des congrès, l'oratoire Saint-Joseph, l'Université de Montréal et quelques autres. Ces constructions n'existaient pas encore il y a cent ans. Mais il y avait déjà, à cette époque, les ateliers Angus, dans l'est de Montréal, mieux connus sous leur nom anglais de Shops Angus. Des milliers d'ouvriers des quartiers Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve ont gagné leur vie pendant un siècle dans ces immenses installations de brique rouge. Mais, par un curieux retournement dont l'histoire a le secret, ce haut lieu de l'ère industrielle s'est transformé en *success-story* de l'économie sociale, la nouvelle économie. Fondation, le Fonds de la CSN pour la coopération et l'emploi, se retrouve au cœur de cette transformation.**

**Q**uand Christian Yaccarini parle du technopôle Angus, il s'échauffe. Le sujet, visiblement, lui tient à cœur. L'expression est même trop faible. Il s'enflamme, faudrait-il dire. Il faut savoir que cet ancien travailleur social travaillant pour la CDEC Rosemont-Petite-Patrie, et qui dirige aujourd'hui le technopôle Angus, en a parcouru du chemin depuis ce jour où le Canadien Pacifique (CP), à quatre heures de l'après-midi, annonçait aux quelque 800 travailleurs encore à l'emploi des ateliers Angus que leurs emplois disparaissaient.

« C'était le dernier clou dans le cercueil de l'Est de Montréal, se rappelle-t-il. À la CDEC, on s'est dit qu'il



Christian Yaccarini

fallait au moins tenter de sauver le terrain. » Très rapidement en effet, le CP a voulu vendre cet immense terrain pour en faire un développement résidentiel de luxe et construire un centre commercial. Il y avait cepen-

dant un problème. « On n'avait pas un sou noir pour l'acheter... »

Après de longues négociations, la Société de développement Angus (SDA), qui avait été créée pour donner forme à cette idée complè-

tement folle d'implanter sur le site des entreprises d'économie sociale, signait une option d'achat sur dix ans avec le CP.

Louis Roquet, un haut fonctionnaire de la Ville de Montréal, tabletté par le maire Bourque, donne un précieux coup de main pour mettre au point le montage financier. Et Marcel Pepin, ex-président de la CSN, accepte de présider le comité de relance Angus. « Ils nous ont apporté une crédibilité. Sans eux, plusieurs portes ne se seraient pas ouvertes », confie Christian Yaccarini.

Publié en 1997, le rapport du comité de relance est clair : il faut privilégier l'emploi de la main-d'œuvre locale et l'environnement. « C'est une question qui n'était pas aussi populaire qu'aujourd'hui, note-t-il. Mais on s'est attelés à la tâche avec ces objectifs en tête. »

## Fondation entre en scène

Mais il fallait une mise de fonds pour lancer l'affaire. C'est Roger Laroche, du Conseil central du Montréal métropolitain et membre du comité de relance, qui lui parle alors de Fondation. « J'ai rencontré Léopold Beaulieu une première fois. Rapidement, il est devenu membre de notre conseil d'administration. Il l'est toujours. » Un premier prêt de 400 000 \$, rapidement remboursé, a marqué le début de la collaboration entre le technopôle Angus et Fondation. Il faut aussi souligner que c'est la Caisse d'économie solidaire, une caisse fondée par la CSN, qui a été le banquier de cette entreprise atypique, dès le départ.

Fondation est devenue la première société de capital de risque à



Photo-montage du site. En bleu, les édifices actuels, en gris, les édifices à venir.

n'y a personne de plus écologique que nous, dans tous les secteurs », dit fièrement le PDG.

Environ 900 personnes travaillent aujourd'hui sur le site Angus, dans quelque 37 entreprises qui vont de l'Institut de cardiologie et du Centre de recherche du CHUM à des entreprises de design industriel et d'insertion sociale.

On y trouve aussi des coopératives, des organisations à but non lucratif, un restaurant-traiteur qui fait de l'insertion sociale. « Pacini et St-Hubert ont voulu s'installer ici. On s'est dit : pourquoi ce ne serait pas une entreprise qui cadre avec nos valeurs qui fournirait un service de restauration ? » C'est comme ça

investir dans le développement. « Il y a seulement Fondation qui fait ça, dit Christian Yaccarini. Et j'en ai fait une question personnelle. Si je ne réussis pas, c'est Fondation qui serait pris pour payer la note et ça, je ne le veux pas. Ils sont allés au bâton pour nous. Ils ne seront pas déçus. »

La participation financière de Fondation est à hauteur de 20 millions, le même montant que celui fourni par les divers programmes gouvernementaux de soutien aux entreprises.

### Le développement se poursuit

Il faut dire que le partenariat Angus-Fondation est naturel. L'entreprise d'économie sociale partage les valeurs qui fondent l'action du fonds de la CSN. C'est ainsi que le Locoshop, siège du technopôle Angus, est devenu le premier bâtiment industriel écologique au Canada. « Il



Vue d'ensemble du Locoshop

qu'on a ouvert le *Bistrot part ici* dans un des édifices du site.

Fidèle à la recommandation du comité de relance, c'est environ 70 % des emplois qui sont occupés par des personnes résidant dans le secteur visé, soit Rosemont-Petite Patrie-Hochelaga-Maisonneuve. Le technopôle Angus a même mis sur pied un service de recrutement pour les entreprises qui viennent s'installer sur le site. 350 personnes ont été recrutées depuis.

Le site est en plein développement. Aux huit édifices actuels, on prévoit en ajouter une dizaine. Plusieurs centaines de logements abordables ont poussé tout autour. On a donné le nom de Jean-Duceppe, célèbre acteur et comédien dont l'engagement envers les plus démunis et la souveraineté a été sans faille, au parc qui jouxte le site. Et son fils Gilles, le chef du Bloc québécois, demeure tout à côté...

## Une première pour Fondation

Le développement du technopôle Angus est assuré par un partenariat entre la Société de développement Angus et Fondation. « C'est la première association du genre entre un fonds de capital de risque et une entreprise d'économie sociale, précise le PDG de Fondation, Léopold Beaulieu. Nous contribuons à parts égales à chaque nouveau projet. Les deux partenaires partagent la même vision d'un développement durable qui com-



Photo : Alain Chagnon

Léopold Beaulieu

bine avec harmonie des objectifs de performance économique, sociale et environnementale. »

Pour celui qui a occupé le poste de trésorier de la CSN durant vingt ans, le partenariat avec le technopôle Angus illustre de la meilleure façon ce qu'il imaginait quand il travaillait d'arrache-pied à lancer ce Fondation, qui occupe aujourd'hui la place originale qui est la sienne dans le développement de l'économie sociale et solidaire au Québec.

Lors d'une fête à l'occasion du centième anniversaire des installations Angus, en 2004, Christian Yaccarini, en remerciant Fondation, disait : « Ce n'était pas évident de trouver un partenaire qui était prêt à investir des millions de dollars dans un projet où on place au même niveau solidarité et rentabilité économique et sociale. Nous l'avons trouvé dans le Fondation de la CSN. »

# La rue Marcel-Pepin

**E**n face des bâtiments qui abritent les diverses industries du technopôle Angus, direction sud, on trouve depuis quelques mois une rue qui porte le nom Marcel-Pepin... Oui, c'est bien celui qui a présidé la CSN de 1965 à 1976 que la Ville de Montréal a voulu honorer en donnant son nom à une rue où sont en construction plusieurs dizaines de logements dits abordables.

Il y a une raison à cela. C'est Marcel Pepin qui a présidé le comité de relance Angus quand les usines, mieux connues sous le nom de Shops Angus, ont fermé définitivement leurs portes. Deux militants

du Conseil central du Montréal métropolitain, Roger Laroche et Gilles Dubois, faisaient aussi partie de ce comité.

En remettant son rapport, le 20 octobre 1997, Marcel Pepin dé-

clarait au *Journal de Montréal* que « c'était une toute nouvelle dynamique basée sur la concertation et le partenariat entre des organisations qui, jusqu'à tout récemment, avaient peu l'habitude de mettre en commun leurs intérêts et leurs actions pour remettre le monde à l'ouvrage ».

# Des jeunes qui s'en sortent

**A**près une visite d'Insertech Angus, Bernard Landry, alors premier ministre du Québec, déclarait en avril 2002 : « Il y a peu de gens qui ont visité autant d'entreprises que je l'ai fait moi-même. Je vous affirme sans hésiter qu'Insertech Angus est la plus belle de toutes. C'est une fabuleuse synthèse entre l'entreprise d'économie sociale et le marché capitaliste, qui réussit à transformer la détresse personnelle en possibilités de vivre heureux. »

Chaque année, depuis près de dix ans, une cinquantaine de jeunes de 18 à 30 ans réussissent à s'en sortir grâce à Insertech. Cette entreprise d'économie sociale installée dans le technopôle Angus est dirigée par Agnès Beaulieu, qui fut dès le départ, avec Christian Yaccarini, l'une des visionnaires de ce qui allait devenir un immense succès.



Agnès Beaulieu

Vivant des situations de pauvreté et d'exclusion sociale, sans emploi ni expérience de travail significative, avec un faible niveau scolaire et ayant connu des difficultés personnelles, ces jeunes retrouvent l'espoir dans cette entreprise qui leur fournit un encadrement global et un suivi après le parcours pour consolider les

acquis. Quatre-vingt-dix pour cent des jeunes qui passent chez Insertech sont ensuite intégrés dans un emploi ou poursuivent leurs études.

La spécialité de l'entreprise : remettre à niveau des ordinateurs pour les écoles, les associations et les individus; assembler et vendre des ordinateurs neufs sous la marque de

commerce Insertech Angus; assurer un service technique. Le chiffre de ventes annuel dépasse le million de dollars. Et Insertech exporte son idée dans de nombreux pays ! Gérald Larose, ex-président de la CSN, préside le conseil d'administration d'Insertech.



Michel Hubert, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

Photos: Michel Giroux

# Le réseau carcéral du Québec Négligence et gestion à la petite semaine

par Lyle Stewart



Dans la série des interventions de démolition des services publics du gouvernement Charest, il en est une qui illustre jusqu'où peuvent mener la négligence administrative et la gestion à la petite semaine : celle du réseau carcéral du Québec. Des 2200 postes d'agente et d'agent en services correctionnels (ASC) disponibles, 400 ne trouvent pas preneur. *Clash* entre les conditions de travail et les besoins du réseau.

Ce chiffre a capté l'attention des médias, le 19 février, deux jours avant le déclenchement des élections. Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) y a saisi l'occasion de lancer sa propre campagne d'information et de mobilisation avec une bruyante manifestation devant les bureaux montréalais du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

## Recette du laisser-aller

Des bas salaires, des conditions de travail dangereuses, des décrets gouvernementaux, des établissements surpeuplés et obsolètes, une formation presque inexistante, un taux d'épuisement professionnel extrêmement élevé : voilà quelques ingrédients de la recette du laisser-aller gouvernemental.

Pire encore, dans les années qui viennent, des centaines d'agents prendront leur retraite, au moment même où le gouvernement prévoit ouvrir cinq nouveaux centres de détention. Le président du SAPSCQ, Michel Hubert, évalue un manque

potentiel de 700 employé-es — le tiers du personnel actuel.

L'attraction et la rétention des agents de la paix en services correctionnels au Québec posent des problèmes aigus, en partie en raison des écarts salariaux importants, à la fois avec les autres services correctionnels provinciaux et celui du Canada.

« On se dirige droit vers un mur, avertit Michel Hubert. Les choix à venir seront déterminants. Le gouvernement du Québec ne peut continuer impunément à mettre la population en danger. Il doit réinvestir dans le réseau correctionnel afin de garantir la sécurité des Québécois. »

Cette mobilisation est un des premiers efforts de collaboration entre la CSN et le SAPSCQ, qui a signé une

entente de services avec la centrale en septembre 2006. Selon Roger Valois, vice-président de la CSN, le parcours du Syndicat des agents correctionnels du Canada a tracé la voie à une stratégie gagnante.

## Valoriser l'emploi

« Notre expérience avec les agentes et les agents correctionnels fédéraux démontre la nécessité de valoriser cet emploi auprès du public afin d'améliorer leurs conditions de travail, a expliqué Roger Valois. Nous allons sensibiliser la population et nous faire entendre du gouvernement, quelle qu'en soit la couleur. »

Une des priorités syndicales est l'obtention d'un programme de formation de haute qualité pour les nouveaux agents correctionnels.

« L'épuisement de nos agents est aggravé par l'absence de formation et d'encadrement. La surveillance adéquate des personnes incarcérées est difficile et leur réhabilitation, dans ces conditions, devient presque impossible », a observé Michel Hubert.

Ce constat est difficile à encaisser, à l'approche d'un dixième anniversaire douloureux pour les agents en services correctionnels du Québec. L'été 1997 a débuté avec l'assassinat de l'agente Diane Lavigne, le 27 juin, et a pris fin avec le meurtre, le 8 septembre, de l'agent Pierre Rondeau. Victimes d'une attaque sans précédent contre le système judiciaire québécois par les gangs de motards, leurs morts n'ont visiblement pas ébranlé les politiciens.



Plus de 400 agentes et agents en services correctionnels des quatre coins du Québec sont venus manifester devant le bureau du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, et ont assisté à la conférence de presse qui a suivi.

# Une question de conviction collective

par François Forget

**En juin prochain, cela fera trois ans que des dispositions pour contre le harcèlement et la violence ont été introduites dans la Loi sur les normes du travail. Une mini révolution, si on considère qu'elles eurent pour conséquence de révéler la souffrance vécue par des milliers de travailleuses et de travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non. Elles auront contribué à développer progressivement les réflexes nécessaires pour prévenir la détérioration du climat de travail et chercher à l'assainir.**

Un sondage réalisé par l'Université Laval<sup>1</sup>, au printemps 2004, a montré que 7 à 9 % des travailleuses et des travailleurs ont affirmé avoir été régulièrement l'objet de harcèlement psychologique, 7 % se sont dits dévalorisés ou ridiculisés, 9 % ont été victimes de propos injurieux, menaçants ou dégradants et 7 % ont été volontairement isolés des autres par un individu ou un groupe. La ou les personnes présumément harcelantes étaient un ou plusieurs collègues de travail, un supérieur immédiat, un ou des employé-es subalternes ou encore un client.

Récemment, la Commission des normes du travail (CNT), chargée d'enquêter sur les allégations de harcèlement chez les non-syndiqués, a dévoilé quelques données pour les moins significatives<sup>2</sup>. Environ 6300 plaintes ont été reçues entre le 1<sup>er</sup> juin 2004 et le 31 décembre 2006. Au-delà de 5000 dossiers ont été traités puis fermés par la CNT, en raison principalement d'ententes intervenues entre les parties (32,9 %), de désistements des salarié-es (20,9 %) et de plaintes jugées non fondées par les enquêteurs (29,5 %).

Dans les milieux syndiqués, rien n'indique qu'il en va différemment, même si on ne peut chiffrer le nombre de plaintes puisqu'elles sont traitées localement par chaque syndicat. Toutefois, la présence récente de plus de 400 militantes et militants de la CSN à la rencontre biennale Bilan et perspectives en santé et en sécurité du travail (voir l'encadré), qui portait entre autres sur la prévention du harcèlement et de la violence, démontre bien l'intérêt et l'importance de cette question, fait remarquer Natacha Laprise, conseillère syndicale de la CSN et responsable des dossiers santé mentale, violence et harcèle-

ment. « Je dirais qu'il reste encore beaucoup de sensibilisation à faire pour que les gens puissent différencier ce qu'est du harcèlement et ce qui n'en est pas, explique-t-elle. Il y a des conflits qui peuvent dégénérer et se transformer en harcèlement. Mais à la base, un conflit, ce n'est pas du harcèlement. »

### Facteurs de risque et prévention

La loi a contribué à sortir le harcèlement psychologique de la sphère des relations strictement privées, en introduisant dans la définition du harcèlement le critère de « milieu de

travail néfaste ». Au rang des facteurs organisationnels qui sont associés au harcèlement et à la violence au travail figurent une mauvaise organisation du travail, la surcharge de travail, une gestion inefficace, des rôles mal définis, des communications déficientes, un milieu compétitif et le manque de soutien. « Dans l'esprit de la loi, dit Natacha Laprise, le but premier est de promouvoir et d'encourager la prévention. L'employeur a une obligation tant préventive que curative. Il doit prendre les moyens nécessaires pour faire cesser le harcèlement, mais il doit aussi prévenir le phénomène. »

### En prévention : la loi et l'action !

La CSN a déployé beaucoup d'efforts au cours des dernières années en vue de favoriser chez les syndicats la prise en charge de la prévention des problèmes de harcèlement psychologique au travail. La confédération a publié une première brochure intitulée *Agir avant la tempête – une démarche de prévention de la violence et du harcèlement au travail*, en 2001. Puis, en 2003, elle a produit et diffusé une *Politique de prévention de la violence et du harcèlement au travail*. Des sessions de formation sont également offertes aux militantes et aux militants de plusieurs fédérations, sans compter la production récente d'un aide-mémoire diffusé lors de la rencontre biennale de décembre dernier.



Natacha Laprise

Photo : Michel Giroux

1 Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail dans les organisations, Université Laval, 2004. (<http://www.cgsst.com/violence/fra/default.asp>)

2 Voir les articles de *La Presse*, cahier « Affaires » des 5 et 12 février 2007.

# « L'objectif, c'est d'avoir des milieux de travail sains. »

« On avance beaucoup par rapport à ce qu'on pouvait faire auparavant avec les employeurs, en termes de moyens mis en place pour prévenir le harcèlement et la violence au travail, ajoute Natacha Laprise. Maintenant, ce que l'on dit aux gens, c'est : "N'attendez pas les plaintes. Faites de la prévention pour éviter les plaintes, car traiter un grief de harcèlement psychologique, ce n'est pas simple. Ça peut prendre énormément de temps et d'énergie, sans garantie de résultat. La prévention va vous permettre, à moyen terme, de diminuer le nombre de cas de harcèlement, de griefs et de plaintes. C'est sûr que ça ne les empêchera pas tous, mais si on fait de la prévention, ça va en diminuer le nombre. L'objectif, c'est d'avoir des milieux de travail sains." »



Photo : Alain Chagnon

« Harcèlement psychologique et violence en milieu de travail ? La loi du silence, c'est terminé ! » C'est ce qu'a lancé Michel Fortin, de la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (FTFP-CSN), alors qu'il prenait part, les 7 et 8 décembre dernier, à Saint-Hyacinthe, à la rencontre biennale Bilan et perspectives en santé et en sécurité du travail. Du même coup, il a résumé la pensée des participantes et des participants quant à ce phénomène qui prend de l'importance dans notre société.

Réunis autour du thème *En prévention : la loi et l'action !*, plus de 400 militantes et militants syndicaux des plus attentifs ont participé durant deux jours à cet événement majeur en santé et en sécurité du travail organisé par la CSN. Deux sujets étaient à l'ordre du jour : les troubles musculosquelettiques (bursites, tendinites, maux de dos, etc.) ainsi que le harcèlement psychologique et la violence en milieu de travail.

Au sortir de la rencontre, le vice-président de la CSN, Roger Valois, a livré cette première réflexion : « C'est le savoir et la science au service de l'action et de la mobilisation en santé et en sécurité au travail. En plus de nos spécialistes, des experts indépendants de notre centrale syndicale ont mis leurs connaissances à la portée du monde. Nous allons pouvoir utiliser ces mêmes connaissances pour faire encore plus de prévention dans nos lieux de travail. »

Les représentants syndicaux sont repartis bien outillés et enthousiastes.

Michel Crête

## Plus de 400 nouveaux syndiqué-es à la CSN

Entre le 13 novembre 2006 et le 12 février dernier, 12 syndicats ou unités syndicales regroupant 402 employé-es ont eu la confirmation qu'ils se joignent à la CSN. La CSN rassemble plus de 300 000 travailleuses et travailleurs parmi ses syndicats affiliés.

Voici la liste des lieux de travail où de nouveaux syndiqué-es ont choisi la CSN :

- Four Points Sheraton Centre-Ville, Montréal métropolitain ;
- Holiday Inn Express, Montréal métropolitain ;
- Brick Kirkland, Montréal métropolitain ;
- Hôtel Clarendon, Québec-Chaudière-Appalaches ;

- Caisse populaire Lac Etchemin, Québec-Chaudière-Appalaches ;
- Section Formule Mazda, Bas-Saint-Laurent ;
- Agents de sécurité Alcan, Cœur-du-Québec ;
- Maison L'Amie d'Elle, Côte-Nord ;
- Service de garde Les Sauterelles, Lanaudière ;

- Centre de la petite enfance (CPE) Chez-nous chez-vous, Montréal métropolitain ;
- Centres d'hébergement de la Vallée-de-l'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava ;
- Centre régional de service aux bibliothèques, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Michel Crête  
et Madeleine Gignac

### Étude du CCPA

## Travailler mais s'appauvrir

Une récente étude réalisée par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) démontrait que l'écart de revenus au Canada s'agrandit. En 2004, 10 % des familles les plus riches touchaient 82 fois plus de revenus que la tranche de 10 % des familles les plus pauvres. C'est presque trois fois le ratio de 1976, alors que leur revenu était 31 fois

plus élevé. Pour le trésorier de la CSN, Pierre Patry, cela est d'autant plus inquiétant, car la même étude nous apprend aussi que seules les 10 % des familles les plus riches ont connu une importante augmentation (+ 30 %) de leur revenu depuis 1996. Nous pouvons craindre que la pauvreté continue de gagner du terrain chez les travailleurs.

### Webdo Info

## Un nouveau format

La publication *Webdo Info* de la CSN, publiée toutes les semaines et disponible sur le Web ou sur demande par la poste, changera de format à compter du 6 avril. Afin de favoriser sa diffusion, elle sera dorénavant produite en format lettre (8 ½ par 11 po.). Vous y trouverez la manchette de la semaine et des nouvelles express pour lesquelles, sur la version Web, des hyperliens vous mèneront à une page comprenant toutes les informations s'y référant.

Le *Webdo Info* est un outil pratique pour prendre des nouvelles de la CSN. N'hésitez pas à le photocopier, à le distribuer, à l'afficher et à le faire voyager par courriel pour informer vos membres.

Si vous souhaitez vous abonner à la liste d'envoi postal, communiquez avec le service de distribution de la CSN au 514 598-2233 ou par télécopieur au 514 598-2029.

### POLITIQUE DU MÉDICAMENT

La nouvelle politique du médicament adoptée par le gouvernement du Québec soustrait enfin les personnes assistées sociales et les personnes à la retraite les plus démunies de l'obligation déraisonnable qui leur était faite de contribuer au paiement de leurs médicaments.

Cette politique fait aussi d'autres gagnants, les compagnies pharmaceutiques, en mettant fin au gel des prix des médicaments. Si le gouvernement s'est prémuni contre des hausses appréhendées en négociant une compensation de 34,3 millions de dollars sur trois ans, on peut s'inquiéter des effets de ces hausses sur les régimes privés d'assurance. Ce sont, en effet, eux seuls et leurs cotisants qui les assumeront.

Au Québec, 58 % des personnes sont assurées par des régimes d'assurance privés. Le reste de la population l'est par le régime public : 23 % sont des adhérents et 19 % sont soit âgés de 65 ans et plus ou des prestataires de l'assistance-emploi. Ce qui représente près d'un million et demi de personnes.

### ÉTUDE SUR LA PRODUCTIVITÉ

Une étude récente de Statistique Canada sur la productivité montre qu'elle a augmenté, en moyenne, de 1,6 % entre 1997 et 2005 pour l'ensemble du Canada.

Le Québec se classe à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes avec une hausse de productivité moyenne, pour cette période, de 1,3 %.

Ces différences dans les taux de productivité peuvent s'expliquer de plusieurs façons. La structure industrielle, la technologie et les prix sont quelques éléments clés pour comprendre ces différences.

L'étude attribue la performance de Terre-Neuve-et-Labrador à l'effet des prix. Pour ceux qui seraient tentés d'expliquer la faible performance du Québec par sa forte présence syndicale, plutôt que par sa structure industrielle composée essentiellement de petites et de moyennes entreprises, soulignons que la province de Terre-Neuve-et-Labrador est la province la plus syndiquée au Canada.

La productivité se définit comme étant le produit intérieur brut, en dollars constants, par heure travaillée.

Judith Carroll

JEAN  
QUI RIT



GENS  
QUI  
PLEURENT



Lorsque le gouvernement Charest a recours  
au bâillon pour faire adopter ses lois,  
c'est de tout le processus démocratique qu'il se moque  
Pourtant... y' pas d'quoi rire !

## Concours d'affiches

# Les lois sous bâillon et la démocratie québécoise

En octobre dernier, des militantes et des militants de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) de l'Estrie lançaient un concours original et exclusivement estrien de création d'affiches sur le thème *Les lois sous bâillon et la démocratie québécoise*. L'ensemble de la population de la région était invité à y participer.

Un jury a évalué chacune des affiches à partir de critères préétablis : l'originalité du concept, le respect du thème, la force du message et la qualité artistique. Au bout de ce processus, mené avec rigueur, ils ont désigné les neuf récipiendaires. Ici, l'œuvre de Yanick L. Morneau, gagnante dans la catégorie population.

## Exposition

En tout, 37 participants ont soumis une affiche à ce concours. Celles-ci ont d'ailleurs été présentées à la population lors d'une exposition qui s'est tenue dans les locaux de l'ancienne prison Winter à Sherbrooke, devenue salle d'exposition, pendant trois fins de semaine, puis au centre culturel de Rock Forest, du 28 février au 11 mars, et au Cégep de Sherbrooke, le 18 mars.

En février dernier, le colloque Gérard-Picard de la CSN ainsi que le congrès de la FSSS ont également accueilli cette exposition. Pour en savoir plus : <http://concoursloisbaillon.tripod.com>.



Le nouveau comité exécutif de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN

## Milliter pour faire la différence La FSSS-CSN a tenu son 40<sup>e</sup> Congrès

C'est sur le thème *Milliter pour faire la différence* que la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN a tenu son congrès triennal, à Québec, du 19 au 23 février. Plus de 950 délégué-es et invité-es y ont participé.

Parmi les orientations adoptées par les congressistes, on retrouve :

- faire du soutien aux syndicats une priorité dans leur processus de réorganisation, en vue de faire partager aux membres les valeurs de justice, d'équité, de combativité et de solidarité ;
- organiser un large débat sur le rôle de la mobilisation dans l'action syndicale ;
- élaborer des stratégies visant à développer la représentativité de la FSSS, notamment parmi le personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires et le personnel des techniciennes, des techniciens et des professionnel-les de la santé et des services sociaux.

## Nouveau comité exécutif

Francine Lévesque, qui occupait le poste de vice-présidente responsable de la condition féminine, a été élue présidente. Elle succède à Pierre Lamy, qui ne sollicitait pas de nouveau mandat.

Les autres membres du nouveau comité exécutif sont : Denyse Paradis, secrétaire générale et trésorière ; Daniel Dubé, vice-président, personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires ; Nathalie Picard, vice-présidente, personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers ; Josée Marcotte, vice-présidente, personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration ; Laurier Goulet, vice-président, techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux ; Jeff Begley, vice-président responsable des secteurs privés.

La FSSS compte 120 500 membres, soit 10 000 de plus que lors de son précédent congrès, en 2003. Elle est l'organisation syndicale la plus importante du secteur de la santé et des services sociaux et du secteur des centres de la petite enfance. Comme l'affirmait Pierre Lamy dans son discours d'ouverture du congrès : « La FSSS est une organisation puissante et combative et continuera de l'être. Aucun gouvernement ne réussira à nous enlever nos valeurs et nos convictions ni ne pourra altérer notre engagement et notre détermination. »

Claude Saint-Georges

## Comités sectoriels de main-d'œuvre

# Une présence active

Depuis une dizaine d'années, diverses fédérations de la CSN participent à des comités sectoriels de main-d'œuvre. Bien que ces comités soient soutenus financièrement par Emploi-Québec, ils constituent des organismes à but non lucratif. Ils sont autonomes et il leur revient de définir leurs orientations et leur plan d'action. Au Québec, il y a actuellement 30 comités sectoriels. En partenariat avec les employeurs, ils visent principalement à développer de façon très large la main-d'œuvre, mais aussi à rehausser les compétences de cette dernière en emploi et à améliorer la gestion des ressources humaines.

Les comités sectoriels établissent leurs interventions en fonction des particularités de leur secteur d'activité. Ainsi, les réalisations et les résultats varient d'un secteur à l'autre. Plusieurs de nos représentantes et de nos représentants à ces comités sont actifs dans l'élaboration des travaux qui y sont menés et des solutions qui sont apportées pour favoriser notamment la formation de la main-d'œuvre. Les comités sectoriels sont les maîtres d'œuvre du développement des normes de compétence pour certains métiers et des stratégies de formation en milieu de travail, dont les programmes de d'apprentissage. Ils sont aussi partie prenante au processus de révision des programmes de formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir offerts dans les établissements d'enseignement. Voilà pourquoi notre présence est primordiale.



Photos : Jacques Frenette

En juin 2006, le comité sectoriel des communications graphiques remettait à Daniel Ménard le prix Excellence, prix remis à un bénévole pour sa participation active et son dévouement au comité sectoriel et pour souligner son travail hors pair pour l'avancement de plusieurs dossiers d'importance au cours des dix dernières années.

M. Ménard provient du Syndicat des travailleurs de l'imprimerie d'Arthabaska CSN. Il a occupé diverses fonctions syndicales, dont celle de vice-président du secteur transformation à la Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt de la CSN.

### Deux exemples

Le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, est très actif au sein du comité



Photos : Clément Allard

Jean Lortie

sectoriel en tourisme. En outre, le comité québécois est partenaire du comité canadien, assurant ainsi le développement de normes pancanadiennes pour répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre.

« Au fil des ans, pour une quarantaine de métiers — commis-réceptionniste, préposée aux chambres, serveuse, serveur —, du Yukon à Terre-Neuve, des formations ont été développées. Elles deviennent les normes de qualification reconnues *coast to coast* par les employeurs lors de l'embauche. Le rehaussement des

formations pour ces métiers a permis de revaloriser ces emplois, ce qui a pour effet de faciliter le recrutement de la main-d'œuvre et sa rétention.

Ce qui n'est pas rien, compte tenu des coûts reliés au roulement de la main-d'œuvre, précise Jean Lortie. En comité sectoriel, nous procédons également à divers diagnostics qui nous permettent de déterminer les besoins de formation et de main-d'œuvre. Comme nous connaissons bien nos secteurs, nous pouvons valider l'ensemble de ces informations », poursuit-il. La fédération prend également part aux travaux d'autres comités sectoriels.

La Fédération de la métallurgie de la CSN (FM-CSN) participe à neuf comités sectoriels. Elle a même fait un bilan des activités de ceux-ci à son dernier congrès triennal. Encore là, on constate que l'on procède tout autant à la promotion des métiers, des formations, de l'industrie qu'à l'identification des besoins de main-d'œuvre. « Pour preuve que ces comités sont dynamiques, c'est entre autres les pressions de l'ancêtre du comité sectoriel de la chimie, de la

pétrochimie et du raffinage qui ont permis la création de l'Institut de chimie et de pétrochimie du collège de Maisonneuve à Montréal, soutient



Photo : Michel Giroux

Alain Lampron

Alain Lampron, président de la FM-CSN. Par secteur, par métier, notre présence à ces comités nous permet d'influencer les formations et de faire reconnaître des compétences. C'est important pour celles et ceux que nous représentons. Chaque PME ne dispose ni du temps ni des ressources pour s'attaquer à ces problèmes; là, on le fait en créant des réseaux. »

Pour en savoir plus sur les différents comités sectoriels : [www.csn.qc.ca/FormTrav/index.html](http://www.csn.qc.ca/FormTrav/index.html).

Jacqueline Rodrigue

## Vers un arbitrage public, de qualité et accessible



Louis Roy

Une foule nombreuse et attentive, même très attentive, pour un sujet assez aride : l'arbitrage de griefs. Aride, mais non dépourvu d'intérêt. En effet, ils étaient plus de 600 participantes et participants à assister les 1<sup>er</sup> et 2 février au colloque Gérard-Picard, organisé par la CSN, qui se déroulait sur le thème *Vers un arbitrage public, de qualité et accessible*. « Malheureusement, les relations de travail se judiciaient de plus en plus. À cela s'ajoute, en matière d'arbitrage, une croissance continue des coûts et des délais pour les griefs, et ce, dans un contexte où ces derniers se multiplient avec l'élargissement du champ de compétence attribué par la Cour suprême aux arbitres de griefs. Résultat : il est de plus en plus difficile pour les syndicats de faire valoir leurs droits, soutient Louis Roy, vice-président de la CSN. Nous avons amorcé, depuis plusieurs années déjà, une réflexion dans nos rangs pour parvenir à déjudiciariser les relations de travail. Le colloque que nous avons tenu se voulait une contribution supplémentaire pour poursuivre cette réflexion et échanger sur des pistes de solutions. Nous croyons que le système d'arbitrage doit être revu. Aussi, dans les milieux de travail, il faut tabler sur d'autres options pour résoudre les litiges », d'ajouter le vice-président de la CSN.

### Régler les différends autrement ? Quand le boss veut...

En 2001, à la compagnie Aleris au Cap-de-la-Madeleine, lors du renouvellement de la convention collective, le syndicat est parvenu à introduire des modifications dans le mécanisme entourant la procédure de griefs. « Nous pouvions avoir jusqu'à 300 griefs par année. Souvent, lorsque nous rapportions un problème à un contremaître, il nous répondait : je n'ai pas le temps d'en parler, faites un grief. Il se dégageait de ses responsabilités », de nous expliquer Daniel Goyette, président du Syndicat des travailleurs de l'aluminium du Cap-de-la-Madeleine.

La seule mise en place d'un rapport paritaire d'enquête a fait en sorte que, maintenant, plusieurs problèmes se règlent sans qu'il soit nécessaire de déposer un grief. De plus, le recours à un groupe de résolution des problèmes aidé d'un facilitateur du ministère du Travail contribue à résoudre d'autres litiges. « Progressivement, le nombre de griefs a diminué. On parle actuellement d'un rôle de 30 à 40 griefs par année, et de 3 à 4 qui se rendent réellement à l'arbitrage annuellement. Ils concernent des mesures disciplinaires ou des griefs collectifs », affirment Dave Bellemare, actuel vice-président aux griefs du syndicat.

#### 20 ans et aucun arbitrage

Aux Aciers forgés de Sorel, autant du côté du syndicat que de celui de l'employeur, on semble accorder de l'importance au climat de travail et à la capacité de résoudre les problèmes au sein même de l'entreprise. La manière Aciers forgés produit des résultats puisque, au cours des 20 dernières années, aucun grief ne s'est rendu en arbitrage.

« Bon an, mal an, nous faisons face à une centaine de plaintes des travailleurs. Nous faisons systématiquement une enquête. Environ 20 % de ces plaintes ne sont pas fondées. Dans ces cas, nous rencontrons les travailleurs concernés et nous leur expliquons pourquoi nous ne pouvons pas retenir leur plainte », de décrire Jacques Courcy, président du Syndicat des Aciers forgés de Sorel-CSN.

« Dans les autres cas, d'ajouter Yvan Gamelin, secrétaire et agent de griefs du syndicat, avec le surintendant, nous cherchons un règlement. Sinon, nous nous rendons au directeur du personnel, et en dernier recours, très rarement tout de même, au directeur de l'usine. Il connaît notre convention, les clauses, mais aussi l'esprit dans lequel elles ont été négociées, car il est à la table de négociation et c'est dans l'optique de ce qui a été négocié que nous voulons trouver une solution à l'interne. »

Jacqueline Rodrigue



Daniel Goyette et Dave Bellemare  
du Syndicat des travailleurs de l'aluminium du Cap-de-la-Madeleine



Yvan Gamelin et Jacques Courcy  
du Syndicat des aciers forgés de Sorel

## Répression en Birmanie

# Des actions d'appui

La junte militaire de la Birmanie est une des plus rapaces au monde. Elle est responsable de la destruction par le feu de milliers de villages, du vol des récoltes de pauvres agriculteurs et du travail forcé dans ses usines. Des millions de Birmanes et de Birmans vivent en cachette dans la jungle pour échapper aux exactions des militaires ; 600 000 autres ont fui en Thaïlande.

Pour mettre en lumière cette répression extrême, le groupe Droits et Démocratie a décerné le prix John-Humphreys pour la liberté 2006 à Su Su Nway, une jeune birmane, pour sa lutte contre le travail forcé. En fait, elle a su attirer l'opinion mondiale sur ce qui se passait dans son pays par

ses efforts pour traduire en justice les représentants de la junte birmane qui les avaient forcés, elle et d'autres villageois, à réparer une route sans être rémunérés. Elle dénonçait du même coup publiquement l'état lamentable des droits de la personne dans ce pays.

Le 8 décembre dernier, lors d'une rencontre avec Louis Roy, vice-président de la CSN, Anyl Côté, de Droits et Démocratie, et Cecilia Brighi, de l'Organisation internationale du travail, ont dressé un portrait évocateur du combat périlleux des syndicats clandestins en Birmanie. Ces syndicats ont déclenché des grèves pour améliorer les conditions de travail, malgré le risque manifeste

qui pèse sur la liberté et la vie des organisateurs.

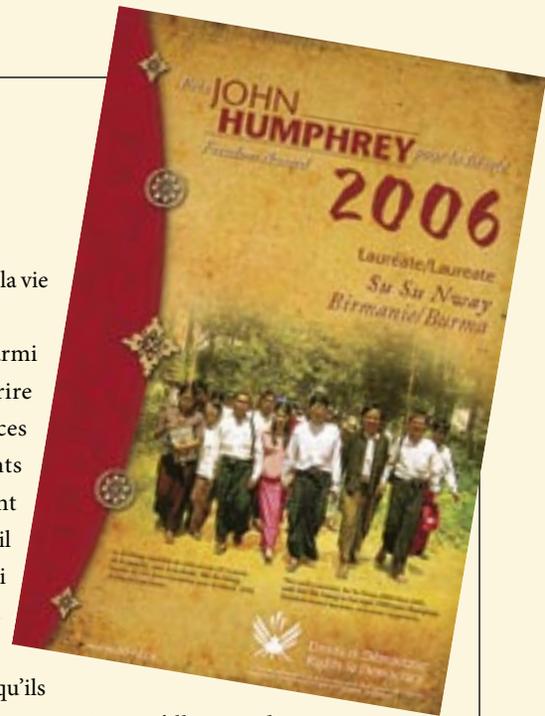
Il a été suggéré, parmi d'autres actions, d'écrire des lettres d'appui à ces militantes et militants syndicaux, qui puisent leur courage du fait qu'il y a des organisations qui sont au courant de leurs luttes et les appuient.

« C'est très important qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls au monde », a mentionné Cecilia Brighi.

Une question de privilège a été soumise au délégué-es lors du conseil confédéral de décembre 2006, à Québec, afin que la CSN soutienne les syndicats birmans et

qu'elle revendique auprès du gouvernement canadien qu'il apporte son appui aux institutions démocratiques de la Birmanie et qu'il exerce des sanctions économiques contre le régime militaire.

Lyle Stewart



## Du 23 au 26 août à l'UQAM

# Un premier Forum social québécois à Montréal

Montréal sera l'hôte du premier Forum social québécois (FSQ), qui se déroulera à l'UQAM, du 23 au 26 août. La CSN s'associe à l'organisation de cet événement unique où se tiendront près de 300 activités proposées par les participantes et les participants eux-mêmes.

L'origine des forums sociaux remonte à 1971, lorsque quelques centaines d'hommes d'affaires, parmi les plus riches de la planète, se sont rencontrés à Davos, en Suisse, pour discuter des meilleurs moyens de

faire circuler les capitaux et de s'enrichir. Au fil des ans, les dirigeants de la plupart des États du monde ont été invités à côtoyer ce cercle restreint de financiers et de marchands. Trente ans plus tard, le premier Forum social mondial (FSM) voyait le jour à Porto Alegre, au Brésil, où plus de 15 000 militantes et militants de partout dans le monde se sont réunis pour discuter de solutions de rechange au néolibéralisme. En 2004, le FSM attirait 100 000 personnes.

Depuis ce moment, dans le monde, plusieurs forums régionaux ont été organisés. Cet été, celui de Montréal proposera des activités réparties selon huit axes thématiques : droits humains et lutte pour l'égalité, environnement, services publics et biens communs, monde du travail et économie solidaire, culture et communication, démocratie, solidarité internationale, spiritualité. Un grand spectacle extérieur ouvrira l'événement pour ensuite faire place à des débats, à des conférences, à des ateliers de discussion et à des performances artistiques socialement engagées. Le 26 août, une assemblée des mouvements sociaux permettra d'élaborer une déclaration collective et un calendrier d'actions concertées et se conclura par une grande marche « manifestive ».

Le FSQ vise à regrouper des organisations, des mouvements sociaux, des citoyennes et des citoyens engagés dans leur milieu, et ce, à l'image de la diversité du Québec. Des collectifs régionaux sont en cours de constitution pour en faire la promotion.

Louis-Serge Houle



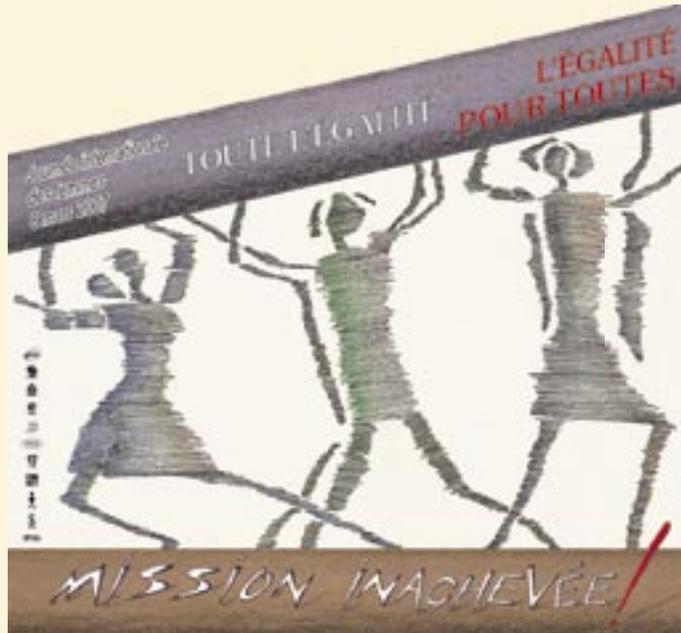
Le 18 février, le FSQ a officiellement été lancé lors d'une conférence de presse. Dans l'ordre habituel, Louis Roy, vice-président de la CSN, Raphaël Canet, du secrétariat du Forum, Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec, Maria Luisa Monreal, présidente de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, et Josette Bourque, présidente du Réseau québécois des groupes écologistes.

8 mars 2007

## Toute l'égalité, mission inachevée !

Comme chaque année, chacun des conseils centraux a organisé sur son territoire une activité à l'occasion de la Journée internationale des femmes, qui se déroulait cette fois sur le thème *Toute l'égalité, mission inachevée!*

La CSN et ses militantes ont réitéré, lors de ce 8 mars, leur engagement afin que toutes les femmes aient droit à l'égalité pour se réaliser à titre de citoyenne, de femme et de travailleuse. Malgré les avancées réalisées, la pauvreté,



par exemple, touche toujours en premier lieu les femmes et les jeunes. Les luttes demeurent essentielles pour maintenir nos acquis et pour contrer les injustices et les inégalités. La coupe de 40 % au budget de Condition féminine Canada et la fermeture de 12 bureaux régionaux aux quatre coins du Canada démontrent le soutien que ce gouvernement entend apporter aux femmes. Au Québec comme au Canada, un monde égalitaire demeure à construire.

Jacqueline Rodrigue

### Enjeux cachés d'une négociation

## Une éducatrice de CPE, ça ne se remplace pas par une surveillante !

Sous le couvert d'apporter du soutien aux éducatrices — qui en ont bien besoin, par ailleurs ! —, l'Association patronale des centres de la petite enfance (APCPE) a proposé à la table de négociation, en février, l'introduction d'une nouvelle catégorie d'emploi dans 24 CPE de Montréal et de Laval, celle d'aide-éducatrice. Selon la proposition patronale, l'aide-éducatrice aurait été appelée à remplacer une éducatrice pour de courtes périodes pouvant aller jusqu'à deux heures par jour.

Pour les travailleuses, cela aurait constitué un recul majeur pour la qualité des services en CPE. Les éducatrices assurent un encadrement pédagogique aux enfants tout au long de la journée. Elles accordent également une attention particulière aux échanges avec les parents afin d'être en mesure d'intervenir adéquatement en toute situation.

Les gains qu'ont réalisés les éducatrices en CPE pour la reconnaissance de la valeur de leur travail ne peuvent ainsi être mis en péril. En fait, cette aide-éducatrice aurait effectué les mêmes fonctions que l'éducatrice, mais avec un salaire moins élevé et de laquelle on n'exigeait même pas un diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire, alors que nos syndicats d'éducatrices se battent depuis des lustres pour la reconnaissance de cette profession.

Un grand consensus s'est dégagé du côté des intervenantes et des intervenants du milieu, qui se sont formellement prononcés contre l'introduction de ce titre d'emploi en remplacement de l'éducatrice dans les CPE : l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE), qui regroupe 750 employeurs de CPE, l'Association des enseignantes et enseignants en techniques d'éducation à l'enfance et



Photo : Alain Chagnon

Les travailleuses de 24 CPE de Montréal et de Laval ont manifesté à la place Émilie-Gamelin, à Montréal, le 14 février dernier. Elles ont exercé six jours de grève avant d'avoir gain de cause.

le regroupements régionaux de CPE. De plus, la lutte des travailleuses a dépassé les frontières de Montréal et de Laval avec l'appui qu'elles ont reçu de 300 CPE de toutes les régions du Québec.

Les travailleuses ont finalement eu gain de cause. L'employeur a renoncé à introduire le titre d'emploi d'aide-éducatrice dans la convention collective et les parties ont convenu d'une entente de principe.

France Désaulniers



Photo : AP Karel Prinsloo

Marche à l'ouverture du Forum social mondial de Nairobi, au Kenya, qui a accueilli plus de 50 000 personnes.

## 7<sup>e</sup> Forum social mondial

# Un autre monde doit être possible

Nombreux gratte-ciel souvent élégants, modernité d'un centre-ville modeste mais bien vivant et doté d'espaces verts enviables, un stade de 80 000 places où se déroule le 7<sup>e</sup> Forum social mondial (FSM). Cette partie de Nairobi, capitale du Kenya, appartient au monde développé, à n'en pas douter.

Pourtant, le revenu annuel moyen par habitant dans ce pays est de 460 \$. Pas surprenant qu'à cinq minutes d'automobile de ce centre-ville se trouve un bidonville de plus de 500 000 personnes, le plus gros des quelque 200 bidonvilles de cette cité de trois millions de personnes !

On ne peut faire un bilan complet d'un tel rassemblement, où plus de 1000 événements se sont déroulés en quatre jours. Mais il nous faut certainement retenir cette mise en commun, pour la première fois, des préoccupations du monde du travail avec celles de l'univers social. Aucun doute possible : mouvement syndical et ONG sont plus forts ensemble. La création toute récente de la Confédération syndicale internationale (CSI) et le lancement de la campagne mondiale *Decent work for a decent life*<sup>1</sup> au Forum augure bien pour la suite.

Bien sûr, ce FSM ne peut prétendre à une représentativité complète. L'Amérique latine, l'Asie, entre autres, étaient peu présentes. Mais il en est de même pour l'Afrique quand le FSM se déroule à Porto Alegre, au Brésil. Il était donc important que ce 7<sup>e</sup> Forum ait enfin lieu sur le continent africain. Les 53 pays de ce continent se sont présentés de façon concertée ou sur des bases plus nationales, par exemple pour traiter des importantes relations commerciales et politiques entre pays africains et la Chine. Globalement, on peut espérer que ce Forum ait été l'occasion d'amorcer la construction « d'une vision africaine d'un autre monde ».

Le Forum de Nairobi aura aussi permis de mesurer à quel point les traités commerciaux actuels et les règles d'ensemble du commerce international sont défavorables à ces pays africains. Des politiques commerciales justes et équitables pour tous les pays doivent être mises en place.

Mais au préalable, il nous faut prendre conscience que « la pauvreté ne peut être éradiquée ni apaisée sans un accès à de l'eau potable

au sein des communautés les plus vulnérables ». C'est 1,1 milliard de personnes qui n'ont aucun accès à l'eau sur notre planète !

L'article 4 de la charte du FSM résume bien ce type d'exercice de mise en commun collectif : « ... faire prévaloir, comme nouvelle étape de l'histoire du monde, une mondialisation solidaire qui respecte les droits universels de l'homme, ceux de tous les citoyennes et citoyens de toutes les nations, et l'environnement... »

En déplacement entre Nairobi et le parc national de Nakuru, situé à 200 kilomètres plus au nord, nous avons été à même de constater à quel point le peuple kenyan est certes tout jeune mais surtout plein de dignité, d'énergie et de volonté d'agir !

Un des slogans importants du Forum a été *People's struggles, people's alternatives*<sup>2</sup>. Le Québec aura l'occasion, en août prochain, de s'approprier ce slogan et de lui donner un sens qui nous soit propre, puisque le 1<sup>er</sup> Forum social québécois aura alors lieu.

**Normand Brouillet**

*« Dans le syndicalisme, ce qui est absolument extraordinaire, c'est comment la nature humaine s'y révèle. Comme militant, on est amené à rencontrer des hommes et des femmes qui, en raison des circonstances, ont à se surpasser. J'ai vu souvent des gens se dresser devant des situations dramatiques, là où on ne les attendait pas. »*

— Normand Brouillet, décembre 2006



Photo : Michel Giroux

**Normand Brouillet**, qui signe ici un compte rendu du Forum social mondial qui s'est tenu à Nairobi en janvier, a été, de 1976 à 2007, conseiller syndical à la FEESP et à la FTPF, coordonnateur de la négociation du secteur public puis adjoint au comité exécutif de la CSN. Depuis février, il est retraité.

1. Travail décent pour une vie décente

2. Luttons des peuples, choix des peuples



**JACQUES PROULX,  
PRÉSIDENT FONDATEUR  
DE SOLIDARITÉ RURALE  
DU QUÉBEC**

Habitant de Saint-Camille, en Estrie, depuis plusieurs générations, père et grand-père, agriculteur et forestier, il est né militant. C'est en militant qu'il a gagné la présidence générale de l'Union des producteurs agricoles, la vice-présidence de la Fédération canadienne de l'agriculture, la Commission Bélanger-Campeau, le SAGIT, un comité conseil du gouvernement canadien en matière de négociations commerciales multilatérales, le Mouvement Québec français.

**E**n acceptant de jouer au chroniqueur inspiré par l'air du temps, j'avais d'abord pensé écrire sur la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois qui siège depuis quelques mois déjà et qui fera le tour du Québec pour entendre les groupes d'intérêt comme les citoyens sur l'avenir de cette industrie.

J'avais pensé que je devais vous dire combien il est crucial que les citoyens investissent ce lieu et précisent ce qu'ils attendent de l'État, du gouvernement, des agriculteurs, de l'industrie, du commerce. Dans cette foulée, je voulais aussi vous dire que l'agriculture ne fait plus vivre les campagnes, tout comme elle fait de moins en moins vivre les agriculteurs ; que le monde rural n'est plus le monde agricole ; que la question du territoire et de son développement a des incidences dans notre assiette et dans celles des autres habitants de la terre, dans notre poche de consommateur comme de contribuable et qu'elle influence la qualité de vie des urbains, des ruraux, des villégiateurs comme des touristes, etc.

Mais en y réfléchissant bien, je me suis dit qu'il serait plus opportun de parler des campagnes électorales et des deux ou trois questions que je voudrais voir débattre par

les partis politiques en lice. J'aimerais bien que les bonzes de la politique annoncent leurs couleurs en matière de gestion du territoire.

Tous les territoires : le territoire local, par exemple celui d'Orford ou du Kamouraska, que les élus municipaux ne peuvent pas gérer, car Québec, et parfois même Ottawa, l'assiège ; le territoire rural, trop souvent en déclin ; le territoire habité, si peu ; le territoire des Autochtones, si oublié ; le territoire agricole, si envahissant ; le territoire bourré de ressources naturelles ; le territoire urbain, si étendu ; le territoire malade de l'activité humaine ; le territoire en devenir, malgré nous.

Mais que je parle du territoire ou de l'agriculture, ce que je veux vous dire, c'est que je suis un rural qui ne saurait vivre ailleurs que dans son village. Or, pour nos communautés, des millions d'hommes et de femmes, les accommodements raisonnables sont rares. Notre mode de vie est sournoisement contesté : pas assez d'élèves, on ferme l'école ; plus d'industries, on ferme le village ; plus de médecins, les malades iront ailleurs ; trop de vieux, on les regroupe à la ville... Et nos prières sont vaines, car l'intelligentsia occidentale a établi la ville comme pôle unique de développement. Pourtant, notre bonheur, quoi qu'elle en pense, est au vert.

**Perspectives** 

*Perspectives CSN* est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux  
514 598-2131  
Publié quatre fois par année, il est tiré à 28 500 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN.

**Direction de l'information**  
Michelle Filteau

**Coordination**

Roger Deslauriers  
roger.deslauriers@csn.qc.ca

**Adjointe à la coordination**

Lyne Beaulieu

**Rédaction**

Normand Brouillet, Judith Carroll, Michel Crête, France Désaulniers, François Forget, Ariane Gagné, Madeleine Gignac, Emmanuelle Gril, Louis-Serge Houle, Jean-Sébastien Marsan, Denise Proulx, Michel Rioux, Jacqueline Rodrigue, Claude Saint-Georges, Lyle Stewart

**Correction d'épreuves**

Lyne Beaulieu, Constance Roussy

**Conception graphique**

Jean Gladu et Sophie Marcoux

**Soutien technique**

Carole Archambault

**Photographie**

Clément Allard, Alain Chagnon, Jacques Frenette, Michel Giroux, Philippe Manning, Karel Prinsloo (AP)

**Illustrations**

Alain Reno

**Caricature**

Boris

**Impression**

Les syndiqué-es CSN de l'imprimerie Impart-Litho

**Distribution**

Module de distribution de la CSN

**Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus**

514 598-2233

ISSN : 1705-6527

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006

Dépôt légal - Bibliothèque et archives Canada, 2006

Envoi de poste publication

n° de convention : 40064900

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

CSN, 1601, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5

# Prenez des nouvelles de la CSN

Pour affichage

## Webdo Info

1<sup>er</sup> mars 2007

---

### Usines de bois à Saint-Michel-des-Saints La pression populaire s'accroît

Plus de 500 personnes ont manifesté devant les deux usines de la Levinsière-Pacifique, le 28 février, pour réclamer qu'elles convertissent leurs pontons pour transformer le bois coupé qui se trouve dans la cour de la scierie et dans la forêt. Les tables risquent d'être perdues s'ils ne sont pas transformés avant le dégel. Village mono-industriel, la petite localité de 2500 habitants de Lanasauvière vivait pour l'avenir des 200 emplois de la scierie et de l'usine de panneaux, fermées depuis le 9 août 2006. Dans quelques mois, les travailleurs en chômage auront épuisé leurs prestations d'assurance-emploi. « La compagnie doit revenir, au moins temporairement, pour éviter que le bois ne pourrisse. Les travailleurs pourraient alors reprendre leur boulot dans quelques semaines », a déclaré Daniel Tessier, président du Conseil central de Lanasauvière (CCSN).

Des représentants syndicaux ont accusé les dirigeants de la compagnie, qui n'ont eu aucune nouvelle constructive à leur connaissance. Les gestionnaires ont mentionné qu'ils souhaitaient transférer le bois à leur usine de Maricourt. Forte de l'appui de tous les élus de la région et de la population, les travailleurs accentuent la pression.

Pour en savoir plus >

### Nouvelles express

#### Loi anti-briseurs de grève La lutte se poursuit

Les Métaux fédéraux n'ont plus l'intention d'appuyer le projet de loi anti-briseurs de grève en troisième lecture. Présenté par le Bloc québécois et appuyé par le NPS, le projet de loi C-257 a franchi avec succès les deux premières lectures. La CSN continuera de se battre pour qu'une telle loi soit le jour dans le Code canadien du travail. Le vote aura lieu le 21 mars prochain.

Pour en savoir plus >

#### Scierie Côte à La Tuque L'espoir renaît

Les travailleurs de la scierie Côte, à La Tuque, pourront retourner au travail. Ils ont accepté le 28 février, un nouveau contrat de travail qui, s'il comporte des concessions, permet de relancer leur usine. Une entente devait intervenir pour concrétiser la conversion de l'usine de sciage de résineux en une usine de sciage de feuillus. Plus de 40 travailleurs retrouveront donc leurs emplois, d'ici la fin de 2007, après avoir suivi une formation.

Pour en savoir plus >

---

### La semaine prochaine

La CSN surveillera, le 21 mars prochain, le vote en troisième lecture en vue de l'adoption du projet de loi anti-briseurs de grève présenté par le Bloc québécois aux Communes.

### Des CPE en grève générale

À moins d'un revirement spectaculaire lors de la rencontre de conciliation qui aura lieu le vendredi 2 mars, les travailleuses de 24 centres de la petite enfance de Montréal et de Laval (CPE) déclencheront une grève générale illimitée, à compter du lundi 5 mars.

Pour en savoir plus >

### Collège de Valleyfield Frustration chez les professeurs

Le Syndicat des professeurs du Collège de Valleyfield a déploré le silence du ministre de l'Éducation et son inaction dans le dossier de leur convention collective. Les enseignants et les enseignants réclament que le ministre intervienne afin que leur soient appliquées intégralement les conditions de travail des 25 autres syndicats dont le personnel enseignant est représenté par la FNEEC-CSN, fédération à laquelle adhère maintenant le syndicat, ayant quitté, en mars dernier, la Fédération autonome du collégial. Cette demande a été appuyée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration du collège et par le nouveau directeur général, M. Guy Lapierre.

Pour en savoir plus >

---

### Nouveaux syndicats

Trois syndicats ont déposé cette semaine une demande d'accreditation CSN :

- CPE Le Nourril vert, Québec-Chaudière-Appalaches (N1) ;
- Société de la prévention envers les animaux, Laval (S1) ;
- Corporation d'urgence-santé de la région de Montréal (S2).

### Des militants au Guatemala

Cinq militants et militants syndicaux de la CSN sont actuellement au Guatemala pour mieux connaître les artisans et les producteurs impliqués dans le commerce équitable. Dans ce pays de l'Amérique centrale vivent les pionniers du commerce équitable. Ce sont eux qui ont produit le premier café équitable en 1973.

Pour en savoir plus >

Pour plus de détails : [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

À compter du 6 avril, chaque vendredi, vous trouverez votre nouveau Webdo Info à la page d'accueil du site Web de la CSN

**[www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)**